



L'armée se resserre sur un Portugal agité

Tandis que le bureau du Premier ministre portugais, le général Vasco Gonçalves, annonçait que des mesures seraient prises pour réprimer les émeutes anticommunistes qui font rage depuis plusieurs jours dans le nord du pays, les autorités militaires dépêchaient, hier, une compagnie de 140 fusiliers marins, favorables au Parti communiste, à la porte des bureaux du parti.

Surproduction d'essence qui laisse espérer un prix stable

par Robert POULIOT

La guerre des prix et la surproduction de produits pétroliers au Québec et dans les Maritimes, qui profite directement aux consommateurs, pourraient durer pendant plus d'un an encore, révèle une enquête de LA PRESSE.

Le surplus de produits qui inondent le marché forcera non seulement plusieurs raffineurs à réduire davantage leur production au cours des prochains mois mais menace également de retarder la mise en vigueur de l'augmentation générale des prix de 5 cents le gallon, prévue pour la mi-août.

"Tout le monde s'est lancé à l'assaut de nouveaux clients, affirme Jean-Marc Legault, directeur des ventes chez Canadian Import Weaver, et nous sommes chanceux que Steinberg n'ait pas joint nos rangs en vendant de l'essence."

Pour l'ensemble de l'industrie, "la situation est catastrophique". C'est l'un des pires étés que nous ayons

connus jusqu'ici", affirme le dirigeant d'un des plus importants grossistes de Montréal.

Mais le malheur des uns fait le bonheur des autres puisque la situation actuelle a protégé les consommateurs contre plusieurs augmentations que l'industrie aurait souhaité imposer depuis un an.

Des commissions scolaires, des hôpitaux, des immeubles à appartements, des centres d'accueil et des milliers de consommateurs profitent actuellement de rabais, de véritables aubaines puisque l'ensemble des prix ont glissé de 10 à 20 pour cent sur le marché québécois depuis l'automne dernier, taxes exclues évidemment.

Cette guerre de prix, qui affecte le tiers environ des stations-service à Montréal, pourra-t-elle empêcher la prochaine ronde de hausses qui se dessine pour la mi-août? Plusieurs porte-parole de l'industrie le croient, bien que d'autres affirment plutôt que l'augmentation s'imposera plus lentement que prévu.

— page A 15

— page C 6

Québec garde les Nordiques

par Réjean TREMBLAY

Les Nordiques de Québec, après avoir tenté au cours des derniers jours de déménager la franchise à Seattle ou à Hamilton, ont signé une entente avec la ville de Québec, mettant ainsi fin à une bataille politique qui durait depuis six mois.

Les Nordiques ont joué leur dernière carte mardi quand deux de leurs représentants se sont rendus à Toronto pour obtenir l'autorisation de déménager la franchise de l'équipe ailleurs qu'à Québec.

Devant le refus de l'AMH, le président des Nordiques, M. John Dacres, et les membres de l'état-major du club, devaient reprendre les négociations avec le maire Lamontagne, un maire rendu beaucoup plus souple par une opinion publique agressive et hargneuse à son égard.

L'entente en serait une de plusieurs années selon les modalités qui seront annoncées ce matin lors d'une conférence de presse que le maire Lamontagne a lui-même qualifiée de "conjointe".

Cette entente touche principalement les tarifs de location du Colisée de Québec ainsi que la taxe d'amusement pour laquelle les Nordiques déboursent \$800,000 par année.

Selon des informations émanant du conseil d'administration des Nordiques, les dernières offres de la ville seraient semblables aux offres faites il y a six mois, soit un retour global aux Nordiques par la Ville d'environ \$200,000.

La situation avait atteint un tel point pour le club de hockey de la Vieille Capitale que l'on n'avait pas encore vendu un seul billet de saison pour l'an prochain, ni renouvelé les contrats échus à certains de leurs joueurs, ainsi qu'à l'entraîneur Jean-Guy Gendron et du directeur-gérant Maurice Filion.

Depuis deux jours, les lignes ouvertes et les commentaires dans les journaux ont été particulièrement vains à l'égard du maire Lamontagne et on rapportait même que le bureau du maire avait reçu de nombreux appels, protestant contre la position de M. Lamontagne.

Le leitmotiv est maintenant lancé à Québec: il s'agit justement d'une phrase de M. Lamontagne lancée probablement dans un moment de douce euphorie: "Si Jean Drapeau peut se payer des olympiques, Québec peut au moins garder ses Nordiques".

Cette nouvelle réduit évidemment la possibilité de voir un jour les Nordiques déménager leurs pénates à Laval, mais chacun sait que dans le sport, rien n'est jamais vraiment permanent...

LA MODE Ottawa veut plus de français



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Ces bons vieux lainages

Ce sera bientôt l'automne des tricots. Faits main, manufacturés, importés d'Europe ou de fabrication domestique, ils garderont au chaud tout en étant élégants et pratiques. Si les fibres synthétiques sont populaires, souples et généralement moins chères, la laine des vrais moutons reste la favorite.

— page A 11

SOMMAIRE

Arts et spectacles: B 12, B 13, C 1 à C 4
Bandes dessinées: B 12
Cinéma: B 12
Décès, naissances, etc.: D 13
Économie: C 6 à C 10
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: B 12
Horoscope: A 12
Informations étrangères: A 15, B 14, D 14
Les maux de notre langue: D 11
Médecine d'aujourd'hui: A 14
Mon Oeil sur Montréal: A 10
"Mot-mystère": B 12
Mots croisés: D 2
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 12 à C 15, D 2 à D 12
Ploissance: D 9
Radio et télévision: B 13
Sports: B 1 à B 11
Vivre aujourd'hui: A 10 à A 14

par Claude GRAVEL
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a l'intention de doubler d'ici 1978 le nombre des fonctionnaires travaillant dans les unités de langue française dans la région de la capitale nationale.

Tous les ministères devront compter un minimum de 10 p. cent de fonctionnaires travaillant en français seulement, et cette proportion devra passer à 20 p. cent au ministère des Finances au Bureau du Conseil privé, à la Commission de la fonction publique et au Secrétariat du Conseil du Trésor.

De toute évidence déçu des progrès du bilinguisme dans la région d'Ottawa-Hull depuis quelques années, le gouvernement libéral s'est finalement décidé à imposer ce qui est apparu à plusieurs comme un contingentement des groupes linguistiques.

Au cours d'une conférence de presse, le président du Conseil du

Trésor, M. Jean Chrétien, a précisé que le nombre des employés fédéraux dans les unités françaises passera de 3.500 à 8.000 en trois ans. Le ministre a toutefois nié qu'il s'agisse d'un contingentement.

La politique de la langue de travail des fonctionnaires à l'intérieur de la région de la capitale nationale prévoit, depuis 1973, que les employés peuvent travailler dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, sauf dans certaines unités de langue française.

Les données actuelles dont dispose le fédéral démontrent que 28 p. cent des fonctionnaires francophones de la capitale nationale travaillent surtout en anglais. "Il est important de prendre des mesures immédiates pour assurer un statut, des droits et des privilèges égaux au français et à l'anglais", a dit M. Chrétien.

A l'heure actuelle, 41.000 des 62.000 employés fédéraux dans la région de la capitale, soit 66 p. cent, travaillent

en anglais seulement. 7 p. cent des fonctionnaires travaillent en français, et 16 p. cent utilisent les deux langues. (Les statistiques n'existent pas pour 11 p. cent d'entre eux).

Selon M. Chrétien, la nouvelle politique ne devrait pas nécessiter l'embauche d'un nombre important de fonctionnaires francophones. Toutefois, lorsqu'ils en auront besoin, jusqu'à 400 années-hommes pourront être fournis temporairement à tous les ministères et organismes chaque année jusqu'en 1978 afin de les aider à établir des unités françaises de travail.

Afin de soutenir cette francisation de la fonction publique à Ottawa-Hull, le gouvernement a décidé que tous les guides — à l'exception des plus techniques — seront disponibles dans les deux langues officielles. Les guides d'informatique, généralement disponibles en anglais partout dans le monde, le seront aussi en français.

"Il est inacceptable, a dit le président, de voir FRANÇAIS, page A 6



M. Jean CHRETIEN

"De la bonne engrais..."

par Claudette TOUGAS

"Même si cela nous a coûté plus cher, cette année, pour cultiver nos légumes, on les vend moins cher que l'an dernier... quand on ne les jette pas."

La femme de Lorenzo Gervais de ville Mercier, tout en comptant la douzaine d'épis de maïs qu'une cliente a demandés, acquiesce de la tête.

Nous sommes au marché Atwater. C'est la fin de l'après-midi. Des mères de famille vont et viennent. Marchandant d'un stand à un autre.

On espère que juste avant la fermeture, les prix baisseront.

Non. Mme Gervais dit: "Nous et les autres, on ne coupe pas les prix. Sauf qu'il nous arrive de donner des radis, des pommes de laitue et des bleds d'Inde aux petits pauvres du quartier."

Et Lorenzo Gervais d'ajouter, d'un ton qui se veut humoristique: "Quand on les enterre, ça fait de la bonne engrais."

Mais sa femme précise: "Les gens de la ville ne savent pas assez que nous, les habitants — comme ils disent — nous venons au marché leur vendre des légumes frais, tous les jours."

"Que voulez-vous, on ne peut pas se payer des annonces à la radio et à la télévision."

Les Gervais perdront-ils de l'argent cette année?

Non... oui... ils ne savent pas. Mais s'ils arrivent, ce sera "juste".

Ce qu'ils jetteront — ou donneront ce soir? Des haricots jaunes, des radis, des tomates, des aubergines.

Voir ENGRAIS, page A 6



photo Michel Gravel, LA PRESSE

"Quand on enterre nos légumes, dit d'un ton qui se veut humoristique Lorenzo Gervais de ville Mercier, ça fait de la bonne engrais." Sa femme acquiesce. C'est ce qu'ils devront faire avec ces bleds d'Inde, s'ils ne sont pas vendus au moment où ils quitteront le marché Atwater.

La Loi 22 Contestation rare sur la connaissance de l'anglais

par Mariane FAVREAU

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les cas d'appel au ministre de l'Éducation concernant la langue d'enseignement, ne sont pas très nombreux: une centaine jusqu'ici.

On sait qu'en vertu de la Loi 22 les élèves refusés au secteur anglais d'enseignement peuvent en appeler au ministre si les parents ont des raisons de croire que leur enfant connaît suffisamment l'anglais.

C'est la Commission de surveillance de la langue d'enseignement qui reçoit ces appels, en étudie le bien-fondé et donne son avis au ministre. Celui-ci prend alors une décision finale.

Or, jusqu'ici, la Commission de surveillance n'aurait reçu qu'une centaine d'appels. Et selon son président, M. Joseph Pagé, une trentaine de dossiers complétés ont été transmis au ministre, portant une recommandation précise de la Commission de surveillance.

Et dans 95 pour cent des cas, estime M. Pagé, la recommandation de la commission est unanime. Cette commission est composée de neuf membres: six francophones, deux anglophones et un représentant d'un autre groupe ethnique.

D'autre part, sans donner là une statistique précise, M. Pagé signale que dans les deux tiers des cas environ, la Commission de surveillance maintient la décision de la commission scolaire de ne pas intégrer l'é-

Voir CONTESTATION, page A 6

en bref

Une entente
Ottawa-Pékin

Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé hier que les gouvernements canadien et chinois étaient convenus de prendre de nouvelles mesures pour faciliter le traitement des demandes d'immigration en provenance de la République populaire de Chine. Les nouvelles modalités d'exécution ont pour objet de faciliter le travail des autorités chinoises, en confiant au répondant ou à la famille d'un immigré en puissance le soin d'effectuer la plupart des démarches requises.

Une attitude
sans égale

L'attitude du Canada envers le développement international n'a jamais été surpassée, a déclaré hier, au cours d'une conférence de l'Institut canadien des affaires publiques à Genève Park, en Ontario, le sous-secrétaire général des Nations unies, sir Robert Jackson. "Dans ce monde imparfait, a-t-il dit, je peux affirmer sans hésiter que l'attitude canadienne demeure sans égale. Personne, sur la scène internationale, n'a jamais pu se comparer à Mike Pearson, a-t-il poursuivi, et quelle que soit la situation politique mondiale, le Canada s'en accommode toujours."

Marchand fait
des nominations

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a annoncé hier

plusieurs nominations au sein du groupe d'étude qui sera chargé de l'application de la politique portuaire fédérale révélée la semaine dernière. Parmi ces personnalités, on note M. I. C. Pollack, président de la Régie du port de Québec, qui sera chargé de l'organisation d'une Commission des ports destinée à remplacer le Conseil des ports nationaux, en vertu d'une nouvelle Loi des ports qui, a précisé M. Marchand, sera soumise au Parlement au cours de l'hiver.

\$60 millions
pour les forêts

Muté du ministère de l'Agriculture à celui des Terres et Forêts, M. Normand Toupin croit maintenant que "son plus grand défi est de redonner à la collectivité québécoise la gestion de ses forêts". Le député de Champlain a déclaré hier qu'il se proposait de consacrer à cette fin quelque \$60 millions, sur une période d'une dizaine d'années. M. Toupin a souligné qu'il ne faisait pas qu'intensifier les démarches déjà entreprises par son prédécesseur, M. Kevin Drummond, qu'il a remplacé à l'Agriculture.

Eastern Provincial
Airways déménage

La société Eastern Provincial Airways va déménager de Montréal à Gander cinq équipages de vol et transférer de Vancouver à Gander l'entretien et la réparation de ses avions jumbo 737. Le premier ministre de Terre-Neuve, Frank Moores, a annoncé lui-même la nouvelle, hier. Jusqu'ici, Eastern Provincial Airways confiait l'examen et la réparation de ses jets 737 à CP Air à Vancouver. Elle possède sept de ces avions.

Câble: Québec est prêt à fournir
une autre antenne à son protégé

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUEBEC — A moins que le nouveau ministre des Communications, M. Denis Hardy, ne modifie la politique établie par son prédécesseur Jean-Paul L'Allier, le gouvernement du Québec est déjà en mesure de fournir une deuxième antenne au câblodistributeur Raymond D'Auteuil, si le gouvernement fédéral tentait d'empêcher ce dernier de desservir la ville de Rimouski, à compter du 15 août prochain.

On sait que Câblodistribution de l'est Inc., présidée par M. D'Auteuil, avait déjà réussi, le 13 juillet dernier,

à déjouer les scellés du gouvernement fédéral apposés deux jours plus tôt en transmettant des émissions de télévision à ses abonnés de Mont-Joli grâce à une première antenne prêtée par le gouvernement du Québec. Antenne qui permet d'ailleurs encore au groupe D'Auteuil de desservir Mont-Joli.

Voilà que, conformément à l'ordonnance de la Régie québécoise des services publics, le câblodistributeur protégé par Québec s'apprête à offrir le câble à la population de Rimouski à compter du 15 août.

Le ministère fédéral des Communications est cependant déjà résolu à répéter les démarches judiciaires qu'il

avait entreprises à la mi-juillet... et demandera vraisemblablement de nouveaux scellés sur l'antenne que M. D'Auteuil est sur le point d'ériger à Rimouski pour s'alimenter en signaux de télévision.

La riposte québécoise est également prête, le ministère maintenant dirigé par M. Hardy — il est peu plausible que ce dernier fasse marche arrière dans ce dossier — ayant une autre antenne à fournir à son protégé pour défier de nouveau le gouvernement central.

Mais entre-temps, la guérilla judiciaire sur laquelle a débouché la querelle du câble entre Québec et Ottawa se poursuit dans la région de Rimouski. Et c'est ainsi que, dès demain, un même juge pourrait se retrouver devant un chassé-croisé de procédures prises par chacun des deux gouvernements contre le câblodistributeur défendu par l'autre.

Le juge Mark Dubé sera en effet appelé à entendre, d'une part, l'accusation portée par le ministère fédéral des Communications contre Raymond D'Auteuil, à qui on reproche d'avoir eu en sa possession du matériel de radiodiffusion sans détenir le certificat technique requis. D'autre part, le juge pourrait également être saisi des accusations portées par le gouvernement du Québec contre M. François Dionne, le câblodistributeur défendu par Ottawa, pour ne pas avoir respecté les ordonnances de la Régie québécoise des services publics. Le gouvernement fédéral interviendrait cependant dans cette cause pour plaider que la loi québécoise ne s'applique pas et ce litige serait plaidé à une autre instance, soit devant la Cour supérieure.

Lundi prochain, ce sera au tour de M. D'Auteuil de contester les nouveaux scellés que le gouvernement fédéral a apposés sur son antenne de Mont-Joli. A cause d'un vice de forme dans l'émission du mandat, la Cour avait ordonné, il y a trois semaines, la levée des premiers scellés fédéraux, ce qui avait permis à M. D'Auteuil d'obtenir la semaine suivante.

Ces scellés empêchent le protégé de Québec de recourir à sa propre antenne de Mont-Joli et l'obligent à continuer d'utiliser celle prêtée par Québec, qui est de moindre qualité.

S'il obtenait une deuxième fois la levée des scellés, M. D'Auteuil pourrait s'alimenter avec son propre équipement.

Il ne faut cependant pas oublier que le gouvernement fédéral cherche aussi à mettre la main sur l'antenne du Québec. Ce mandat de perquisition lui avait été refusé par un premier juge mais des procédures, dont le jugement est attendu sous peu, ont déjà été entreprises en Cour supérieure pour contraindre le premier juge à émettre le mandat sollicité.

Et pendant que se poursuit cette guérilla judiciaire, le câblodistributeur soutenu par le fédéral se prépare à installer son propre réseau de câbles à Matane, ville qu'il pourrait être en mesure de desservir au début de 1976. M. François Dionne aurait évidemment six mois de retard sur son "concurrent" de Rimouski-Mont-Joli cependant que, détenant les permis fédéraux nécessaires pour l'usage des micro-ondes, il pourrait offrir à sa clientèle des postes plus éloignés, des États-Unis ou de Chicoutimi, par exemple.

Pas de photocopies des
intérêts des ministres

par Rêal BERCIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Une vingtaine de journalistes parlementaires se sont réunis hier au bureau du Conseil exécutif de la province pour prendre connaissance des déclarations annuelles des avocats des ministres.

Ils en sont sortis gros Jean comme devant après avoir négocié avec des avocats du ministère de la portée et du sens que l'on accordait aux mots "divulgateur", "public" et "accessibilité".

On sait qu'en vertu des directives sur l'indépendance des membres du conseil exécutif, édictées le 11 juin 1974 par le Premier ministre, M. Robert Bourassa, chaque ministre doit remettre au secrétaire général du Conseil exécutif le 1er août de chaque année une déclaration révélant ses avoirs.

Cette procédure vise à éviter tout conflit d'intérêts et à assurer, selon le chef du gouvernement québécois, l'indépendance des membres du Conseil exécutif et permettre à ceux-ci d'assumer leurs responsabilités en toute liberté.

On se rappelle les difficultés que le gouvernement Bourassa a éprouvées lors de la promulgation de ces directives, qui sont le dénouement de ce que l'on appelle maintenant "l'affaire Paragon", situation de conflit d'intérêts qui impliquait l'épouse du Premier ministre, Mme Andrée Simard-Bourassa, et son frère, le ministre du Tourisme, M. Claude Simard.

Tous les ministres se sont conformés à ces directives l'an dernier. Le 1er août de cette année cependant, les informations sur cette question n'étaient pas disponibles.

Il a donc fallu attendre hier pour que le secrétariat de l'exécutif soit prêt à recevoir les journalistes. Mais la divulgation n'a pas eu lieu; elle a été remise à aujourd'hui après palabres et discussions entre les journalistes et des représentants du Conseil exécutif.

En effet, au lieu de remettre copie des documents aux journalistes, un avocat, M. Jean Chrétien, avait été mandaté pour lire verbalement ces déclarations.

M. Chrétien s'exécute avec la complicité d'un notaire de campagne lisant un testament devant une famille.

dans le deuil. Les invités écoutaient religieusement le lecteur, étant convaincus qu'après lecture une copie des documents leur serait remise.

Leur surprise a été grande lorsque, lors de la divulgation des intérêts du ministre qui était le premier en lice, Mme Lise Bacon, du ministère des Consommateurs, des Coopératives et des Institutions financières, ils ont appris que ces déclarations ne leur seraient pas remises.

Craignant le précédent qui pouvait être ainsi créé et la possibilité d'erreurs que cette procédure pouvait entraîner, les journalistes exigèrent des photocopies. Pas question, de répliquer les fonctionnaires, la directive de M. Bourassa ne parle pas de photocopies, elle dit seulement que les déclarations des ministres seront "accessibles aux personnes qui en feront la demande".

Une longue discussion s'est engagée. Finalement, le bureau du Premier ministre a été consulté. Les journalistes ont eu gain de cause. Des photocopies des avoirs des ministres seront disponibles aujourd'hui.

Le quiproquo d'hier a d'autant plus étonné les journalistes parlementaires que l'objet même de la procédure de déclaration d'intérêts est de rendre possible la connaissance exacte par le public des avoirs et des dettes de leurs administrateurs publics.

LA METEO

Une masse d'air frais a envahi la province et apporte des températures sous la moyenne dans toutes les régions. Toutefois, une zone de haute pression qui progresse lentement vers le Québec amènera une amélioration générale du temps dans la majeure partie de la province ainsi qu'une légère hausse des températures due à un ensoleillement plus grand. Cependant, des passages nuageux persisteront en Gaspésie et dans le sud-est de la province à cause d'un système dépressionnaire situé en Pennsylvanie et qui se déplace lentement vers le nord-est.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 14 — Maximum : 24 Nuageux	Minimum : 15 — Maximum : 26 Généralement ensoleillé

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	4	22	Ensoleillé et venteux	Peu de changement
Outaouais	10	22	Passages nuageux	Généralement ensoleillé
Laurentides	10	22	Passages nuageux	Généralement ensoleillé
Cantons de l'Est	12	20	Possibilité d'averses	Généralement ensoleillé
Saint-Maurice	10	22	Passages nuageux	Généralement ensoleillé
Québec	10	22	Passages nuageux	Généralement ensoleillé
Lac-Saint-Jean	8	20	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Rimouski	11	20	Passages nuageux	Généralement ensoleillé
Gaspé	11	20	Passages nuageux	Généralement ensoleillé
Bas-Caraïbe	9	20	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Sept-Îles	9	20	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé

au Canada

Colombie-Britannique	Averses	Vancouver	Min.	Max.
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	8	20
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	12	24
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	14	26
Ontario	Ensoleillé	Toronto	13	23
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	12	23
Nouvelle-Ecosse	Pluie	Halifax	14	20
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	14	20
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	14	16

si vous partez

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	14	25	Chicago	19	25	New Orleans	23	28
Washington	22	28	San Francisco	12	18	Miami	25	32
Boston	21	25						

Vers les capitales

Vers les capitales

Amsterdam	—	30	Londres	—	27	Stockholm	—	33
Athènes	—	30	Le Caire	—	32	Sydney	—	13
Berlin	—	27	Lisbonne	—	29	Tokyo	—	26
Bruxelles	—	30	Madrid	—	35	Tunis	—	34
Casablanca	—	27	Moscou	—	26	Vienne	—	25
Genève	—	26	Paris	—	30	Varsovie	—	25
Hong Kong	—	29	Rome	—	27			

Vers les plages

Acapulco	28	31	Bermudes	27	32	Nassau	24	31
Mexico	13	20	La Barbade	24	27	Rio de Janeiro	—	20

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Un déficit
de \$1 milliard

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre des Finances a révélé hier que les dépenses du gouvernement fédéral durant l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars avaient excédé de \$1.146 milliard ses revenus.

Les dépenses durant l'année 1974-1975 se sont montées à \$26.055 milliards, tandis que les revenus totaux étaient de \$24.909 milliards. Il ne s'agit ici que des dépenses discrétionnaires du gouvernement; elles n'incluent pas le coût d'articles tels que les programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés, auxquels le gouvernement est tenu de par la loi.

Le ministre des Finances John Turner avait tout d'abord prédit, dans son budget du 6 mai 1974, un déficit de \$450 millions pour 1974-75.

A la suite des élections de juillet 1974, M. Turner soumit, le 18 novembre, un budget dans lequel il modifiait ses prédictions et anticipait un surplus de \$250 millions.

Toutefois, sept mois plus tard, le ministre faisait de nouveau machine en arrière et, dans son budget du 23 juin, prédisait un déficit de \$1.145 milliard.

En ce qui concerne les prévisions budgétaires totales du gouvernement, M. Turner plaçait dans son dernier budget les dépenses à \$28.9 milliards et les revenus à \$25.725 milliards, soit un déficit anticipé de \$3.175 milliards.

C'est payant,
"l'esprit Civic"!



Angela Rouse, gagnante du grand prix du concours "Gagnez un voyage au Japon", montre ici fièrement les clés d'une Honda Civic flambant neuve comme celle qu'elle ira elle-même choisir aux usines Honda lors de son voyage toutes dépenses payées au Japon.

Elle est ici entourée, dans l'ordre habituel, de Jacques Chalifour, chef de publicité à l'agence McCann-Erickson, Jack Keays, président de Civic Motor Sales, Joseph Kamel, directeur des ventes de cette même maison et William Ker, directeur régional des ventes à la Canadian Honda Motor.

La Civic, c'est une foule de petites et de grandes choses payantes.



la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.TÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.50*

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	
Nombre de semaines	
par porteur:	13 26 52
Lundi au samedi	\$16.80 \$33.60 \$67.20
Lundi au vendredi	\$15.00 \$30.00 \$60.00
Samedi seulement	\$13.00 \$26.00

par courrier:	
Lundi au samedi	\$28.60 \$57.20 \$114.40
Lundi au vendredi	\$21.45 \$42.90 \$85.80
Samedi seulement	\$10.01 \$20.02 \$40.04

* Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.50*

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 Samedi: 9h à 16h.

874-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	
REDACTION	874-7272
EDITORIAL	874-7070
PROMOTION	874-7030
RELATIONS DE TRAVAIL	874-7100

PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Commandes	874-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	874-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	

GRANDES ANNONCES	
Détailants	874-7300
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	874-7306
Carrières et professions, nominations	874-7320

COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	874-6892
Petites annonces	874-6901

U. Aircraft: Bourassa rencontrera le syndicat

par Pierre VENNAT

Apparemment peu désireux de se retrouver avec une "affaire Lapalme" sur les bras, le Premier ministre Robert Bourassa a accepté de recevoir à nouveau les représentants des Travailleurs unis de l'automobile pour voir avec eux comment il pourrait aider à trouver une solution au conflit de la United Aircraft (Pratt & Whitney) qui traîne depuis 20 mois.

C'est le Premier ministre lui-même qui a rejoint hier matin le procureur des TUA, Me Gaston Nadeau, pour accepter le "principe" de la rencontre.

Le Premier ministre, en effet, n'a pas fixé de date pour cette dernière, désirant, auparavant, rejoindre le sous-ministre du Travail, Gilles Laporte, à qui il demandera un rapport complet sur la situation avant de rencontrer le syndicat.

Le sous-ministre Laporte est actuellement en vacances, tout comme Me Nadeau d'ailleurs, mais le Premier ministre sait où le rejoindre, ce qui fait que la rencontre pourrait avoir lieu dès le début de la semaine prochaine.

Tous sur
le même pied

De toute façon, la position du syndicat est claire, a expliqué Me Nadeau à LA PRESSE hier après-midi. On demandera en effet au Premier ministre de se servir de tous les pouvoirs et instruments en sa possession pour inciter la compagnie à s'en tenir aux "principes" du Rapport Laporte.

"Principes" qui se résument à ceci: personne ne doit être préjudicié, au sein de cette compagnie, à cause du choix qu'il a fait au moment de la grève.

Ce qui signifie en pratique que tous les employés de Pratt & Whitney, au moment de la rentrée, doivent être traités sur le même pied. Comme il y a plus de travailleurs que d'emplois disponibles, il y aura des mises à pied, au moins temporaires.

Et c'est justement là-dessus que la compagnie et le syndicat ne s'entendent pas.

Respecter
l'ancienneté

Le syndicat désire que l'on applique alors l'ancienneté départementale qui existe à la Pratt & Whitney, c'est-à-dire que les plus anciens employés d'un département donné gardent leur poste, qu'ils aient été grévistes ou non. Autrement dit, le critère serait alors la date d'entrée dans le département, les mois de grève comptant dans l'ancienneté, au même titre que les mois travaillés pour ceux que le syndicat appelle des "scabs".

Telle est la position syndicale, même si certains grévistes qui ont duré jusqu'au bout resteront, au moins temporairement, sur le carreau et que, selon Me Nadeau, "ça va faire mal à ceux qui ont fait 20 mois de grève d'être supplantés par des scabs".

La compagnie, elle, ne veut mettre à pied aucun de ses employés "fidèles", nouveaux ou anciens, qui ont choisi de travailler au lieu de faire la grève.

Quant à une autre rencontre avec la compagnie sous l'égide du comité des citoyens présidé par Mgr Jean-Marie Lafontaine, comme il avait été proposé par le sous-ministre Laporte lui-même, il n'en est pas question pour le syndicat. C'est le Premier ministre qu'on voulait voir, et c'est le Premier ministre qu'on n'a pas vu depuis le 9 juin — que l'on verra.

Espérant que celui-ci saura enfin trouver un moyen de forcer la compagnie à réviser sa position.

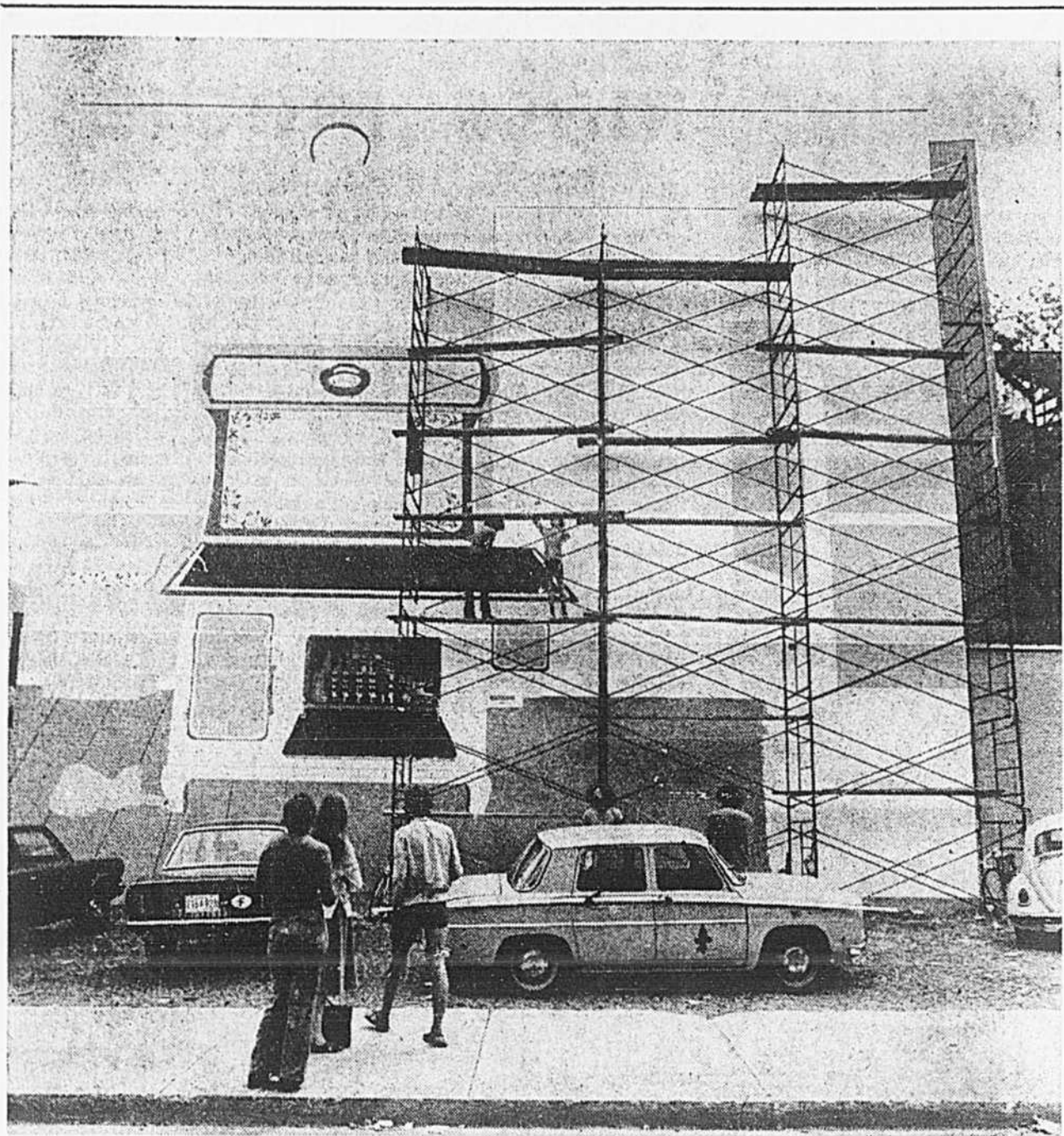


photo Armand Trotter, LA PRESSE

Aussi laids l'un que l'autre?

Pour se moquer du nouvel édifice de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, situé rue Saint-Denis, en face du carré Saint-Louis, et qui, comme on sait, a reçu cette année le prix citron de la Société d'architecture de Montréal, un groupe de dessinateurs, "Les P'tits Soleils", ont placé l'immeuble dans le four de l'immense cuisinière à bois qu'ils sont à peindre sur le mur d'une maison du square. Le hic, c'est que plusieurs personnes considèrent que l'oeuvre des "P'tits Soleils" enlaidit autant le square que l'édifice qu'ils veulent ridiculiser pour sa laideur...

Jeux: les crédits sont adoptés malgré le RCM

par Guy PINARD

Le conseil municipal a voté sur division hier un crédit supplémentaire de \$116 millions pour le dossier olympique, ce qui porte à \$612 millions le total des crédits votés à cet effet.

Le vote majoritaire n'a pu être pris qu'après sept heures de débat réparties sur trois séances. L'opposition acharnée du Rassemblement des citoyens de Montréal à ce crédit explique la lenteur des débats, au point qu'au moment d'ajourner hier soir, les conseillers n'en étaient toujours qu'au point 12 de l'ordre du jour qui en contient

une centaine. Jusqu'ici, il y a eu discussion sur chaque point à l'exception du point 11.

Avec le résultat que le conseil municipal retournera au travail ce soir à 23 h, ajournera à 23 h 55, reprendra ses travaux à 00 h 05 (vendredi matin) pour ajourner quelques instants plus tard, tout ceci à cause du règlement qui oblige le conseil à siéger sans interruption lors des jours ouvrables.

Pour revenir au crédit de \$116 millions, le RCM a tenté en dernier ressort de faire ajouter un amendement à l'article 2, selon lequel le comité exécutif n'aurait pu disposer de ce

crédit supplémentaire qu'une fois qu'il aurait déposé devant le conseil un programme d'autofinancement complet.

Le président de l'assemblée (le maire Drapeau) a jugé cet amendement irrecevable puisqu'à son avis, l'amendement du conseiller Paul Cliche contredisait la proposition principale.

Le conseiller Jean Roy (RCM) a alors contesté l'interprétation du président, soulignant que l'amendement posait plutôt une condition à la proposition principale. Il décidait alors d'en appeler de la décision du président.

Par une majorité de 34 contre 17 (le conseiller Nat Aronoff, indépendant, votant avec l'administration), le conseil a donné raison au président.

Avant de proposer cet amendement, le conseiller Cliche avait fait porter son argumentation sur le fait que de l'avis du RCM, l'administration municipale n'avait aucune conscience sociale, s'en prenant tout particulièrement aux idées de grandeur de l'administration.

"Les villes qui font leur marque dans le monde sont des villes qui veulent être plus humaines", a dit M. Cliche.

"Je ne vous parlerai pas de Bologne ou de Grenoble car vous me diriez qu'elles sont sous administration communiste ou socialiste. Je ne vous parlerai même pas de Winnipeg à cause de la présence d'un gouvernement so-

cial-démocrate au Manitoba. Mais je vous parlerai cependant de Toronto et du maire Crombie, qui est sur le point de devancer Montréal comme métropole du Canada. Ce qui prouve qu'une ville humaine peut quand même progresser sur le plan économique."

Citant le journal français "Le Monde" pour certaines parties de son intervention, M. Cliche s'est fait dire par le maire Drapeau que c'était un journal "de gauche un peu". A la réplique de M. Cliche soulignant que "Le Monde" était très sérieux, le maire Drapeau a rétorqué: "C'est un journal sérieux mais pas bien vu". Il est bon de souligner que de tous les journaux français, le journal "Le Monde" a été le plus critique de l'administration municipale dans ses récents articles.

Les millions de Taillibert choquent les architectes

par Guy PINARD

"Ce qui est grave, ce que je considère comme criminel, c'est le fait que ce sont des fonds publics que l'on donne à un pays étranger".

Telle est la réaction percutante du nouveau président de l'Ordre des architectes du Québec, M. Paul-André Tétreault, quand LA PRESSE l'a invité à commenter le fait que les honoraires de l'architecte français Roger Taillibert pourraient atteindre la somme astronomique de \$18 millions.

"On ne trouve pas ça bien drôle la façon dont les choses se passent. L'Ordre avait accordé un permis conditionnel de concepteur à M. Taillibert, à la condition que les plans soient faits à Montréal. Nous n'en avons pas la preuve, mais nous sommes certains que les plans sont faits à Paris. J'entends aller plus loin dans cette histoire."

On sait que mardi soir, devant le conseil, le maire Drapeau a mis les conseillers en garde contre la croyance que les honoraires iraient tous à M. Taillibert. "Il a un bureau de 150 employés", a dit M. Drapeau.

M. Tétreault a apporté certains éclaircissements sur le tarif de l'Ordre des architectes. Le tarif n'est fixé que jusqu'à \$10 millions, et il est régressif en ce sens que plus le projet est important, plus le pourcentage diminue. Et à \$10 millions, le tarif est de 4.3 pour cent, si bien que l'enveloppe budgétaire de 4.5 pour cent est déjà supérieure au tarif.

Il y a plus. Pour toute somme supérieure aux \$10 millions du tarif, l'architecte négocie son contrat avec l'entreprise ou l'entrepreneur, mais le pourcentage de ses honoraires continue de diminuer en fonction du coût du projet.

Il ne faut pas oublier que dans tous

ces cas, les honoraires sont prévus pour un architecte en titre, responsable, dit M. Tétreault, de la conception du projet, de l'établissement des plans et devis et de la surveillance.

Or M. Taillibert n'assume pas personnellement la surveillance du projet. Dans un tel cas, dit M. Tétreault, la Ville devrait retenir 30 pour cent des honoraires prévus pour M. Taillibert.

De toute façon, M. Taillibert ne devait être que le concepteur du projet. C'est M. Drapeau qui l'a affirmé à l'Ordre des architectes du Québec en 1973, quand il a demandé un permis d'architecte-conseil au nom de M. Taillibert. Tous ceux qui étaient impliqués dans le dossier disaient à l'époque que ce n'était qu'un écran de fumée. Les faits leur ont donné raison, maintenant que l'OAQ a la certitude que la majorité des plans sont préparés à Paris.

Forte amende et prison pour Matti

par Léopold LIZOTTE

Pour avoir écrit et répété à plusieurs reprises, en novembre dernier, que Réal Giguère souffrait de dépression nerveuse et était traité dans un hôpital psychiatrique, alors que tout cela était complètement faux, le bonimenteur et "journaliste" Jacques Matti devra passer quinze jours en prison et verser une amende de \$5,000 dans les six mois.

C'est la double peine que lui a imposée le juge Redmond Roche, hier après-midi, après l'avoir déclaré coupable d'un libelle diffamatoire commis avec préméditation.

Ce que le tribunal a trouvé de plus sérieux encore, c'est qu'après avoir répété ses assertions non fondées à quatre reprises, l'accusé n'a jamais voulu se rétracter de quelque façon, tentant plutôt, par le truchement d'un certain enquêteur, de trouver une preuve, impossible à trouver, de ce qu'il avait avancé.

"Vous avez montré de la malice et

de la cruauté à l'endroit d'un homme que vous n'aviez aucune raison de tenter de détruire. Vos motifs sont tout à fait indéfendables et votre conduite inconcevable."

Le procureur de Giguère, Me Frank D. Shoofey, avait pour sa part réclamé un long emprisonnement de l'accusé, en soulignant qu'une simple amende n'aurait aucun effet dissuasif sur un individu, dit-il, qui n'a jamais cessé de salir tout le monde et de publier de fausses nouvelles, jetant par le fait même du discrédit sur la profession de journaliste.

Son procureur, Me Jules Lesage, avait pour sa part tenté d'obtenir la clémence de la Cour en invoquant l'âge de l'accusé, qui a 58 ans, le fait qu'il n'a jamais été condamné, son état financier actuel, et une récente opération à cœur ouvert qui devrait être éventuellement répétée.

Bien que touchant \$550 par semaines en salaires, et roulant voiture Continental, Matti dit être absolument



Jacques MATTI

sans le sou, et criblé de dettes, alors que son hebdomadaire "Gala des Artistes" périliterait grandement.

Le juge Roche déclara tenir compte de toutes ces contingences, tout en soulignant que c'est de façon inutile que l'accusé s'était attaqué à un homme qui était momentanément sorti de la vie publique, et qui avait alors son quota d'avatars fort malheureux.

Evoquant la "défense" fortement écourtée faite par le prévenu, pour tenter de se justifier, le juge Roche avait déclaré que celle-ci avait démontré d'une façon hélas trop éloquente une absence de conscience professionnelle chez le prévenu, et un manque aussi évident du souci de chercher la vérité, de vérifier, comme on doit le faire, le bien-fondé d'une nouvelle.

"En somme, dit-il, l'accusé n'a fait que proclamer sa propre turpitude, en admettant que ses sources d'informations n'étaient que des ragots."

Aucun contrat du métro n'a été rouvert

— Hanigan

par Mario FONTAINE

C'est avec une véhémence qu'on ne lui connaît pas que le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, a réagi, hier, aux accusations de favoritisme et de conflits d'intérêts portées contre lui mardi par trois syndicats d'employés de la Commission de transport.

Ceux-ci s'étonnaient, au cours d'une conférence de presse, que les coûts de prolongement du métro passent de \$620 millions à \$1 milliard 433 millions, disant que les entrepreneurs parviennent à faire rouvrir leurs contrats bien plus facilement que les employés, lesquels ont mené une grève de sept semaines l'été dernier pour en arriver au même résultat.

"Ou bien les porte-parole du front commun de la CSN sont des ignorants de la pire espèce, ou bien ce sont de sacrés farceurs, de répondre M. Hanigan. Il n'y a jamais eu une seule réouverture de contrat avec les entrepreneurs, et les hausses de prix ne concernent que les contrats à venir."

Selon M. Hanigan, l'inflation a touché très durement certains entrepreneurs au cours des premiers travaux, de telle sorte que les nouvelles soumissions sont beaucoup plus élevées que prévu.

"Plusieurs entrepreneurs et sous-contractants sont venus me demander de rouvrir leurs contrats, se déclarant au bord de la faillite, poursuit M. Hanigan. En aucun moment je n'ai envisagé cette possibilité."

Rejetant ainsi les accusations de favoritisme, le président de la CTCUM écarte de même celles de conflits d'intérêts. Pour le président de la Communauté urbaine de Montréal, son poste de numéro un de la Commission de transport de cette même Communauté urbaine n'est pas de nature à provoquer des conflits d'intérêts. Je n'ai pas été élu à la CTCUM, dit-il, mais nommé.



Lawrence HANIGAN

Echoué par les attaques syndicales, M. Hanigan rend par ailleurs le front commun des préposés à l'entretien et aux garages, des employés de bureau et des caissiers responsable des retards dans le cours des négociations.

Celles-ci se poursuivront demain au ministère du Travail dans une ambiance qui ne sera sans doute pas des plus sereines. La commission considère en effet que très peu de progrès a été accompli depuis les premiers pourparlers, en juin dernier.

Mais surtout, la dernière décision de M. Hanigan pourrait bien mettre le feu aux poudres: la CTCUM présentera, dans le courant de la semaine prochaine, ses premières offres salariales. Or ces premières offres seront aussi les dernières: la commission les considérera comme définitives, même si elles seront très éloignées des demandes des syndicats.

LE CASTOR
bricoleur

Tout ce qu'il vous faut pour le faire vous-même!

ERRATA

Dans l'édition du 6 août dans LA PRESSE, les articles suivants auraient dû se lire comme suit:

Bois d'épinette	
ÉCHELLE	
2" x 2" x 8'	66¢
2" x 3" x 8'	99¢
2" x 4" x 8'	1.09
2" x 6" x 8'	2.00
1" x 6" x 10'	1.35
1" x 6" x 12'	1.62

CLÔTURE ENLACÉE		Galv.	Vinyle
Roul. 42" x 50"	19.95	28.47	...
Roul. 48" x 50"	24.95	32.47	...

ERRATUM

Dans notre page d'annonce publiée dans l'édition du 6 août de LA PRESSE, les articles suivants auraient dû se lire comme suit:

JAMBON ROULÉ COTTAGE
Cryovac Swift Premium

1.68 lb

SAUCISSES TRANCHÉES
A déjeuner
Swift Premium

1.29 lb

Nous tenons à nous excuser de cette erreur auprès de notre clientèle.

LA DIRECTION

éditorial

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeur

JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information

MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Le terrorisme et les mass media

Les journaux révélaient hier que dans un rapport remis au Solliciteur général du Canada, la Gendarmerie royale considère le mouvement indien "Red Power" comme la principale menace à la stabilité nationale.

Hier le chef Max Gros-Louis dénonçait ce rapport de la GRC, y voyant une manœuvre politique destinée à dénigrer les Indiens pour les empêcher d'obtenir de tous les Canadiens l'appui sympathique qu'ils reçoivent des Québécois dans une proportion, dit-il, de soixante-dix pour cent.

J'ignore s'il a raison. Souhaitons en tout cas que les Indiens du Canada sauront dans l'ensemble apprécier les progrès considérables réalisés pacifiquement dans la sensibilisation de l'opinion publique à leur cause qui a forcé les pouvoirs publics à satisfaire graduellement à leurs revendications raisonnables.

Si ce rapport était fondé, ce serait tristement ironique puisque le gouvernement Trudeau est peut-être le premier gouvernement canadien à avoir déployé autant d'efforts et de ressources pour corriger certaines injustices historiques dont souffrent les Indiens et les Inuits.

Parce que ce rapport est maintenant public et qu'il exprime une méfiance à l'égard des Indiens qui pourrait malheureusement inciter certains extrémistes à recourir au terrorisme en justifiant leur impatience par le succès discuté de certains actes perpétrés dans des pays plus faciles à faire chanter que le gouvernement canadien, il fournit une occasion de s'interroger sur le phénomène terroriste qui marque notre époque.

Recourant aux moyens les plus répugnants: attentats à la bombe, prises d'otages, meurtres sélectifs, le terrorisme politique a pris une ampleur sans précédent ces dernières années. Presque partout il est devenu l'arme courante des mouvements extrémistes qui ont découvert que le moyen le plus efficace d'être entendus ou d'avoir gain de cause était le recours à la violence, souvent même à l'endroit d'innocents, puisque le but visé est de faire pression en semant la terreur.

Comment expliquer ce phénomène et sa vogue grandissante? La réponse n'est pas facile. Il est certes le fruit d'injustices sociales révoltantes et interminables qui poussent les meilleurs au désespoir et les détraqués aux pires extrémités. Mais

elles ne sont pas d'hier et pourtant, jusqu'à récemment, rares étaient ceux qui violentaient délibérément des innocents pour défendre leur cause.

Il y a certes là une manifestation de cette crise mondiale des valeurs morales dont il est tant question. Mais comment ne pas établir un rapport entre ce phénomène et la prolifération des techniques de communication de masse? Parce que les organes d'information donnent aux événements une résonance incalculable, ceux qui défendent une cause peuvent aujourd'hui se faire entendre. Mais, en contrepartie, l'explosion de l'information, si elle favorise la solidarité de ceux qui contestent, émusse à la longue la sensibilité de tous les autres qui sont interpellés; il en résulte donc un décalage dangereux entre l'expectative grandissante des premiers et la passivité de ceux qui ne réagissent plus à force d'être sollicités par les événements dramatiques. C'est ainsi que certains ne peuvent résister à la tentation de secouer l'opinion publique en posant des actes terroristes spectaculaires auxquels les mass media donneront une dimension planétaire.

Ce phénomène pose de manière dramatique le

problème de la responsabilité des organes d'information, puisque, après avoir été le principal instrument de la prise de conscience et de l'organisation de ceux qui se considèrent socialement maltraités, ils deviennent ensuite l'instrument des mouvements qui ont décidé de recourir au terrorisme pour obtenir justice.

Parce qu'il a été démontré que les actes terroristes doivent leur efficacité à l'impact émotif qu'ils produisent dans le monde grâce aux organes d'information: la terreur qu'ils produisent dans les masses gêne les pouvoirs publics qui se sentent souvent forcés de céder au chantage, comme l'a fait ces jours-ci le gouvernement japonais, sachant pourtant qu'ils encouragent ainsi les récidives.

Dans cette situation inusitée, dont plusieurs signes montrent qu'elle tend à s'aggraver, quel autre moyen existe-t-il d'y mettre fin qu'une concertation entre les responsables des mass media, afin de trouver le moyen de satisfaire à leur devoir d'informer sans être les collaborateurs involontaires des terroristes?

Marcel ADAM

bloc-notes

La CUM pourra respirer

On croirait rêver. En prenant connaissance du plan d'aménagement du territoire de la Communauté urbaine de Montréal, on voit défilier en rêve des projets merveilleux qui semblent inaccessibles aux esprits réalistes. On trouve sur papier une foule de demandes exprimées par divers groupes de pression ou de citoyens depuis quelque temps. On découvre des préoccupations de beauté et de salubrité, un souci d'humanisation de la vie métropolitaine assez exceptionnel. Il n'y a qu'un problème: cela coûte cher.

Mais avant de penser au coût, il vaut la peine d'admirer la qualité du rapport présenté par le vice-président du Comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre. En fait, depuis quelques mois, M. Yvon Lamarre fait plus parler de lui que personne, au sein du Conseil municipal, depuis le départ de M. Lucien Saulnier. Et personne n'a beaucoup de reproches à lui faire. Il a présidé lui-même le comité du schéma d'aménagement du territoire; s'il prend maintenant la responsabilité de le mener à bien, on peut espérer beaucoup.

Mais il en coûtera \$5 milliards. C'est un chiffre énorme, tellement énorme qu'il risque de servir d'arme à ceux qui voudront prouver l'impossibilité d'un tel aménagement. Pourtant, tout ce qu'enumère le Rapport Lamarre est essentiel à la vie montréalaise. Il faudrait des vues extrêmement pragmatiques pour le nier. Conséquemment, même si le coût de l'ensemble est élevé, il faudra y voir une priorité aussi absolue que celle, par exemple, des Jeux olympiques. Donc, il faudra trouver le moyen de payer ce que cela coûte.

Si le maire Drapeau, qui doit sûrement être d'accord avec l'ensemble du rapport puisque celui-ci fut présenté par M. Lamarre, s'emploie à défendre les recommandations du comité, on peut être certain de

vivre dans un cadre humain exceptionnel dès 1980. L'entreprise est beaucoup moins spectaculaire que celle des Olympiques; mais la population montréalaise en profitera bien davantage. Et pendant longtemps, longtemps...

C'est pourquoi le comité des Finances a raison de demander à Québec 15 pour cent de l'impôt sur le revenu personnel des citoyens de la CUM. Car on ne peut s'attendre à ce que l'ensemble des municipalités de la Communauté urbaine soit capable de faire face à une obligation de \$3 milliards, considérant que les deux autres gouvernements doivent verser \$2 milliards.

Le principal argument de Montréal à Québec devrait se situer au niveau des transports. En effet, les transports en commun représentent, à eux seuls, 70 pour cent des dépenses de la CUM. Or, il est grand temps que le gouvernement provincial s'engage beaucoup plus avant dans ce secteur. Toronto ne connaît pas les difficultés de Montréal dans les questions de transport en commun à cause de l'aide qu'elle reçoit du gouvernement ontarien. Montréal doit toujours quêter. En fait, c'est le piéton, le plus pauvre, le moins favorisé qui quète pendant qu'on offre le plus de services possibles aux automobilistes.

Maintenant que le Comité Lamarre a remis son rapport, il faut que la prochaine réunion statutaire du conseil de la CUM forme un comité responsable de l'application du rapport. Il serait fort intéressant que ce comité prévoie quelques audiences publiques et demande à certains organismes de présenter des mémoires. L'aménagement de Montréal doit correspondre à la volonté de bien-être de la population; mais il faut lui faire désirer l'air pur. On peut y parvenir sûrement aussi bien que pour l'esprit olympique.

Jean-Guy DUBUC

LA MENACE D'UNE GRÈVE DU TRANSPORT SUBSISTE ENCORE



Droits réservés

document

Le ministre Robert Andras et l'accueil aux réfugiés chiliens et

Récemment le Canada a accueilli des réfugiés en provenance du Chili et du Vietnam. Parce que ces mouvements ont été soumis à des comparaisons et parfois même à des critiques, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration Robert Andras a expédié récemment une lettre à tous les députés fédéraux et sénateurs, laquelle lettre décrit les efforts accomplis par le Canada en faveur de ces deux mouvements et la façon dont son ministère les a mis sur pied.

Monsieur,

Je vous écris pour faire une mise au point sur le rôle que le Canada a joué envers ceux qui ont été touchés par le coup d'Etat au Chili en septembre 1973. Vous savez sans doute que les media d'information ont prétendu que l'aide apportée aux réfugiés du Chili avait été négligeable et que nos efforts avaient été accomplis de mauvaise grâce, en comparaison à notre programme d'aide aux réfugiés du Cambodge et du Vietnam du Sud. On a laissé entendre que comme les Chiliens sont réfugiés d'un régime de droite, nous sommes moins disposés à les aider qu'à secourir les Cambodgiens et les Vietnamiens du Sud qui, eux, sont victimes d'une guerre gagnée par les forces communistes. Les faits sont les suivants:

1. Le Canada a accepté deux fois plus de réfugiés en provenance du Chili et des pays avoisinants d'Amérique latine où ils avaient tout d'abord cherché refuge que tout autre pays n'en a accueillis pour leur permettre de s'établir de façon permanente, et plus que tous les pays socialistes d'Europe de l'Est réunis.

2. Au 31 mai 1975, le Canada a autorisé la venue permanente de 2,680 Chiliens touchés par le coup d'Etat. De ce nombre, 1,891 sont déjà arrivés.

3. Des 46 autres pays qui ont accueilli des réfugiés chiliens, seulement deux (la Roumanie et la Suède) en ont reçu plus de 1,000. Comme

mentionné plus haut, le Canada en a accepté 2,680 dont 1,891 sont actuellement au Canada.

- Le tableau suivant compare le mouvement des Chiliens à ce jour et celui des réfugiés cambodgiens et sud-vietnamiens.
- En plus des Chiliens acceptés à ce jour, les demandes de 2,340 autres Chiliens font actuellement l'objet d'une étude ou en sont à diverses étapes de traitement. Ces demandes comprennent celles de 100 prisonniers et leur famille, ce qui constitue un total de 322 personnes. Les prisonniers, dont

93 avaient été déclarés coupables et condamnés, et dont 7 étaient détenus sans procès, ont subi une entrevue par des agents du ministère, dans les prisons et les centres de détention du Chili, et tous ont été acceptés. Les autorités chiliennes nous ont promis d'accorder promptement attention à ces cas. Le Canada a été le premier pays à se montrer disposé à accepter un grand nombre de prisonniers politiques qui avaient été déclarés coupables au Chili.

- Pour traiter les demandes présentées par les Chiliens touchés par le coup d'Etat, le Canada a toujours fourni à l'Amérique latine un nombre suffisant d'employés pour répondre à la demande. Cinq agents d'immigration, parlant l'espagnol, étudient actuellement les demandes sur une base prioritaire dans les pays intéressés. A l'é-

poque du coup d'Etat, le nombre d'agents dans ce secteur venait de passer de 1 à 2.

En ce qui a trait aux Cambodgiens et aux Vietnamiens du Sud, à ce jour 3,300 d'entre eux sont arrivés au Canada. Près des trois quarts sont des parents parrainés ou désignés par des citoyens ou des résidents canadiens. En septembre 1973, il n'y avait que très peu de personnes d'origine chilienne au Canada et, en conséquence, aucun mouvement important de personnes parrainées n'a pris naissance après le coup d'Etat.

On a critiqué le fait qu'une grande partie des réfugiés du Cambodge et du Vietnam du Sud sont arrivés au Canada en vertu de permis du ministre, avant d'avoir rempli les formalités habituelles relatives à la santé et à la sécurité, alors qu'on prétend que les réfugiés chiliens doivent répondre à toutes les exigences statutaires avant d'être acceptés. Tout réfugié doit habituellement obtenir un permis du ministre pour être admis au Canada lorsque la situation dans laquelle il se trouve ne permet pas l'étude habituelle de son cas. Plus de 450 Chiliens ont d'abord été admis au Canada en vertu de permis du ministre. Dans les cas d'extrême urgence, tout réfugié peut être admis de la même façon. Cependant, on procède toujours, dès que possible, à l'examen habituel des cas à l'étranger en vue de réduire le danger inévitable, quand les permis sont délivrés rapidement, de permettre l'entrée d'indésirables au Canada. Ce qui a été fait dans le cas des réfugiés chiliens et dans celui des Vietnamiens. A l'heure actuelle, je ne pense pas qu'on préconiserait sérieusement l'admission massive de réfugiés chiliens, en vertu du permis du ministre simplement parce que

Comment va la santé?

Le cheminement de l'information est parfois curieux. En juin, le docteur Madeleine Blanchet, chef du service des études épidémiologiques au ministère des Affaires sociales, publiait un article fortement documenté intitulé "Quelques indicateurs de l'état de santé des Québécois" dans LE MEDECIN DU QUEBEC, publication destinée aux spécialistes. Il y a environ une semaine, un quotidien de Toronto donnait l'essentiel de cet article. Puis, mardi soir, un poste de télévision (le 12 à Montréal) illustrait en quelque sorte les statistiques contenues dans la documentation de Madame Blanchet. Enfin, hier, des échos du diagnostic porté par le docteur Blanchet faisaient leur chemin jusque dans les pages de nos journaux.

Qu'est-ce qui a fait qu'entre juin et le 5 août la santé des Québécois soit devenue une préoccupation? Ce n'est pas qu'il faille déplorer que des informations intéressantes tout le monde fasse l'objet d'une large diffusion, bien au contraire! Mais en regardant cette émission du 12, poste qui ne le cède à aucun autre pour l'étendue des informations, je ne pouvais m'empêcher de trouver à la présentation quelque chose de vaguement diffamant. Est-ce parce que la caméra s'attardait sur de gros bâtons et que le commentateur se plaisait à souligner que l'obésité est un mal fort répandu chez les "Quebeckers" (sic)? Mais qu'est-ce qu'un "Quebecker" à bedaine pour le canal 12? C'est peut-être un anglophone unilingue...

Quand on lit l'article du docteur Blanchet on se rend compte qu'il ne contient rien de diffamant, à

moins qu'on ne tienne la vérité pour offensante. Or, il faut le constater, la santé des Québécois est moins bonne que celle de la moyenne des Canadiens. On l'apprend sans surprise, puisque les travaux de la Commission Castonguay, qui ont précédé le programme d'assurance-maladie, avaient déjà souligné cet écart. Ce qui devient inquiétant, c'est la persistance de l'écart. "Les ressources investies dans le secteur de la santé ont augmenté de façon phénoménale au cours des dernières années, sans pour autant que l'on constate de diminution des principales causes de décès."

Les maladies du cœur font une riche moisson. Un profane ne peut pas utilement commenter cette statistique, sauf pour remarquer que si nos habitudes de vie doivent être reliées à ce fléau comme la cause à l'effet, c'est pratiquement toute la civilisation qu'il faudrait changer. La moitié de l'humanité se meurt de ne pas manger assez; l'autre moitié se meurt d'avoir trop mangé, trop bu et trop fumé. Qu'il faille ou non voir dans ces piètres résultats les ravages d'une publicité forcenée ou les conséquences désastreuses d'une économie fondée sur la consommation ne permet pas d'ignorer que la santé des Québécois laisse à désirer.

La route se classe parmi les bonnes faucheuses. Elle a tué plus d'Américains que toutes les guerres réunies. Là-dessus les pouvoirs publics peuvent agir. Mais, chez nous principalement, c'est l'indolence qui reste le trait dominant des gouvernants à ce chapitre.

Guy CORMIER

Chiliens		Vietnamiens/Cambodgiens	
Réfugiés au Canada	1,891	Réfugiés au Canada:	
Ayant reçu des visas irrévocables, mais n'étant pas encore arrivés	789	Orphelins	126
		Parents	2,855
		Autres réfugiés	1,012
Total des réfugiés acceptés	2,680	Total au Canada	3,993
Parents parrainés ou désignés par les réfugiés	200		
Autres immigrants incités par le coup d'Etat à venir au Canada, c'est-à-dire des réfugiés de facto	500		
	3,380		
Immigrants ordinaires	540		37
TOTAL	3,920	TOTAL	4,030

*Il s'agit de la proportion d'immigrants ordinaires arrivés au Canada depuis le coup d'Etat et qui, compte tenu du nombre relativement inférieur d'immigrants arrivés au cours de la même période avant les événements, semblent avoir été incités à le faire en raison de la situation postérieure au coup d'Etat.

Enquête à la baie James?

Le 19 mars dernier, on pouvait lire dans l'hebdomadaire l'Echo de Val d'Or, "La politique ravage la police à la Baie James".

On mentionnait à ce moment-là, que Richard Champagne, gérant de la municipalité de la Baie James se mêlait de très près à l'administration de la police de la Baie James, ainsi que son ingérence dans les affaires policières était connue de bon nombre de membres de la Sûreté municipale de la Baie James.

Lorsqu'on mentionne l'ingérence dans les affaires policières de la Sûreté municipale de la Baie James, nous avons lieu de croire qu'il y a également ingérence au sein de l'administration de la municipalité de la Baie James.

Qu'attend donc le gouvernement à Québec ou le ministère des Affaires municipales pour enquêter sur ce qui se passe réellement dans cette administration qui gère la population du territoire du 49e parallèle jusqu'au 55e parallèle depuis Montréal.

Sur ce territoire que la municipalité de la Baie James administre, il existe des municipalités en principe "autonomes", soit: Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon et Matagami qui se plaignent de l'inaction des autorités et qui doivent même se rendre à Québec pour

tenter d'obtenir justice devant les graves problèmes fiscaux qu'elles rencontrent.

Qu'a-t-on fait avec les villages ou agglomérations, tels que: Miquelon, Desmaraisville, Joutel, Val Paradis, Villebois et Beaucanton, lesquels ont droit à un minimum de services, faisant quand même partie du Québec.

Selon la politique établie lors de la sanction du Bill 50, créant la municipalité de la Baie James en 1971, ces villages et agglomérations devaient être formés en localités et obtenir les services dont ils sont en droit d'exiger. Un certain travail était déjà commencé, je devrais plutôt dire "appâté" car rien de concret ne s'est réalisé à date, si ce n'est que des paroles pour tromper ces populations.

Ceci n'est qu'un problème parmi tant d'autres que les gens de l'Abitibi et surtout du territoire de la municipalité de Baie James demandent en tant que QUÉBÉCOIS et PAYEURS DE TAXES, que le gouvernement fasse enquête dans cette boîte, où il y a vraiment trop d'ingérence et où ce genre d'ingérence n'a pas sa place dans une administration paragonnementale, car se sont nous les Québécois et payeurs de taxes qui en subissons les conséquences.

Une Abitibienne

Ecole privée pour l'élite

On remarque depuis quelque temps une recrudescence de lettres concernant l'enseignement privé et l'enseignement public. Ce débat s'est cristallisé autour du Manuel du 1er mai de la CEQ et, également, autour des articles de Lyliane Gagnon traitant de la détérioration du français dans les écoles. En lisant les différentes opinions de lecteurs, on voit revenir tous les mêmes affirmations gratuites, toujours les mêmes conclusions.

L'argument qui revient le plus souvent en faveur de l'enseignement privé, c'est sa meilleure réputation dans la qualité de l'enseignement dispensé. En tant qu'étudiant, je me permets de douter très fortement de cette allégation ayant lu certains écrits d'étudiants de collèges privés dont un, en particulier, de Louis Bouchard d'Orval, étudiant d'André-Grasset, qui a écrit une lettre (Retour à la civilisation) parue dans plusieurs journaux (dont La Presse), analysant la déchéance du public et le bien-être du privé. La lettre de l'étudiant en sciences politiques ne comportait aucune valeur analytique et représentait un bien pauvre analyse sociale de cette controverse. Ayant des contacts avec André-Grasset, je me suis aperçu que ce qui était prôné par l'étudiant était approuvé par les professeurs et même que cela découlait de l'enseignement donné là-bas. Donc, en ce qui a trait aux sciences sociales, du moins l'enseignement n'est pas supérieur sinon inférieur à ce que l'on reçoit dans un collège public comme Maisonneuve.

Souvent on entend dire également que dans le secteur privé on "en-

seigne sans politiser", tout ce qu'on fait, c'est qu'on y respecte l'autorité, on adule la bourgeoisie, on vante les mérites de notre élite, etc. Il serait utile de rappeler que de promouvoir le système en place c'est une option politique et donner un enseignement dans cette veine, c'est endoctriner les jeunes au même titre qu'endoctriner avec la théorie marxiste.

Ce genre de raisonnement revient souvent et l'on remarque une très forte tendance à considérer comme apolitique ou neutre ce qui défend l'ordre établi et le pouvoir en place. D'ailleurs, l'enseignement privé au collégial, entre autres, est vraiment à sens unique et le genre de discours qu'on y tient est fortement entaché de cet "apolitisme" libéral. Un fait prouve assez bien cet avis: à André-Grasset, l'administration du collège avait initialement censuré le film "Les Ordres" mais a dû se raviser au prix de fortes pressions. On disait que le film était "trop politique".

Ce qui est intéressant à remarquer c'est que ceux qui prônent le maintien des écoles privées ne sont pas véritablement pour l'école privée comme telle, mais ils sont plutôt pour l'école du bon vieux temps et sont réticents à toute mesure sociale progressiste. Car si l'Etat subventionne les collèges privés, on ne peut plus dire que ces mêmes établissements détiennent le statut de collèges privés. Ce qu'il faudrait donc c'est que l'on puisse décider de ce qui se fait dans les écoles, au lieu des technocrates assis dans les bureaux du ministère de l'Éducation. Mais les technocrates constituant "notre élite intellectuelle", il semble donc très contradictoire de remettre en question leurs jugements.

On déclare souvent que ce qui serait à souhaiter, c'est de développer une saine "émulation" entre les deux secteurs. Ce serait parfait pour notre "élite intellectuelle", car la sélection serait encore plus parfaite; les professions libérales se transmettraient de père en fils, tous les postes demandant de l'instruction seraient détenus par la même classe de gens, cette classe étant intermédiaire bien sûr, car on n'a pas besoin d'instruction pour devenir patron, l'héritage se charge de refaire les patrons de père en fils.

Il ne faut pas se faire d'illusions, l'école n'est pas un lieu où l'on apprend selon nos capacités et que si l'on possède du talent (provenant d'on ne sait où) on gravit les échelons. Non, l'école est une course où l'on se dispute les meilleurs postes disponibles dans la société et dans cette grande compétition tous les concurrents ne sont pas sur le même pied d'égalité au départ. Rappelons que l'UQAM, selon une étude de la CEQ, ne recrute que 16% de sa clientèle dans la classe ouvrière. Même si l'école publique ne crée pas l'égalité des chances, il reste que de prôner la création d'institutions privées financées par l'Etat fait en sorte de reproduire cette classe privilégiée appelée pompeusement "l'élite intellectuelle". Favoriser le développement et l'évolution de la collectivité au lieu de favoriser simplement l'élite, ce n'est pas "niveler par le bas" mais ce sont là des intentions d'une démocratie réelle.

Jacques PRIMEAU
étudiant au collège
de Maisonneuve

vietnamiens

cela s'imposait au début du mouvement des réfugiés du Cambodge et du Vietnam du Sud.

Vous serez heureux d'apprendre que les Chiliens venus au Canada depuis septembre 1973 se sont bien établis dans leur nouveau pays: 650 d'entre eux travaillent, 323 suivent des cours de langue ou de formation professionnelle, 207 cherchent un emploi et les autres ne sont pas sur le marché du travail (épouses et enfants). A ce jour, le Programme de rétablissement a coûté \$560,000 au gouvernement fédéral.

Je souhaite ardemment que les réfugiés du Cambodge et du Vietnam du Sud réussissent à s'établir au Canada. Presque tous parlent une des langues officielles, sinon les deux, la majorité d'entre eux étant francophones.

J'espère que la présente lettre vous permettra de réfuter toute insinuation voulant que l'aide que le Canada assure aux réfugiés chiliens se compare mal à celle qui est accordée aux réfugiés du Cambodge et du Vietnam du Sud ou que ce soit pour nous un motif de honte. Les faits démontrent le contraire, car le Canada est au premier rang pour ce qui est de l'aide aux réfugiés chiliens et au deuxième, après les Etats-Unis, pour ce qui est d'accorder refuge aux Cambodgiens et aux Sud-Vietnamiens.

Dans un cas comme dans l'autre, le Canada désire simplement alléger la misère humaine sans tenir compte des raisons d'ordre politique ou autre, ce qui est tout à son honneur, et il s'est mérité les éloges du Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Robert ANDRAS
Ministre de l'Immigration

Les libéraux et la souveraineté culturelle

Après avoir subi la thèse indigeste des deux nations de Marcel Faribault et le provocant slogan égalité ou indépendance de Daniel Johnson; après avoir entendu les détonations du F.L.Q. et le tonitruant Québec libre de de Gaulle; après avoir été affligé avant qu'elle ne sombre dans le ridicule... puis dans l'oubli, de la formule souveraineté-association, ce trompe-l'œil que braillait l'équipe René Lévesque, où tous ces sauveurs de la race animaient en l'exaltant un nationalisme étroit et passionnel qui, de l'aveu même du dictionnaire s'accompagne trop souvent de xénophobie et d'une volonté d'isolement; voilà que le Québec est atteint, par le tandem Bourassa-L'Allier, d'une nouvelle affliction sous un nouveau vocable: la souveraineté culturelle.

Au récent colloque des jeunes libéraux à Danville, où 60% de l'assistance se composait d'éphèbes séparatistes inconscients ou clandestins cautionnés par le président Caron, on assista à un spectacle à la fois étrange et risible: après avoir été transportés sur les lieux aux frais de la caisse du parti, les deux tiers de ces jeunes touristes des deux sexes s'égarèrent dans la nature, alors que les 300 autres envahirent les ateliers de travail de ces grandes assises juvéniles. On assista alors à un forum hilarant où fusèrent les questions les plus folichonnes... et les plus polissonnes à l'adresse du Premier ministre, dont les réponses furent chahutées généralement; quant à Monsieur L'Allier, l'idole évidente de cette assistance hétéroclite, il reçut une véritable ovation sous les regards ahuris d'une demi-douzaine de ministres qui auraient voulu se voir ailleurs. Notre première vedette a bien tenté, sous le harcèlement de cet âge sans pitié, avec un succès discutable et une incohérence certaine dans les termes et dans le choix des clichés, de définir ce que c'est une culture culturelle dont nous revendiquons l'appartenance et l'exclusivité; convenons, pour excuser ce malheureux Monsieur Bourassa, que la chose n'est pas facile et que l'atmosphère s'y prêtait mal.

Qu'est-ce que goûtera en effet cette concoction quand on aura réussi à la faire cuire dans notre marmite décorée de fleurs de lys? Il faut reconnaître néanmoins que notre grand saucier, même s'il n'y a pas réussi, n'a pas méprisé ses talents culinaires, les coups de cuillère et les mélanges des meilleurs ingrédients, pour exciter les papilles gustatives de ses convives de Danville et des journalistes affamés qui étaient sur les lieux.

Qu'auriez-vous dit à sa place, tas



photo Pierre McCann, LA PRESSE

de mécréants? Qu'on pouvait humer avec délectation, même à distance, le fumet de notre parler jolai et mol... c'est-à-dire cette langue et ce vocabulaire abâtardis qu'on cultive en terre chaude à la maison, à l'école, au théâtre, dans la presse et dans notre littérature avant-gardiste (dont Michel Tremblay est devenu le grand prêtre et Raymond Lévesque le poète et la lyre)? Qu'on pouvait faire une gerbe de mots des plus belles fleurs de notre culture dans un élan d'éloquence qui traduirait, par exemple, notre fierté nationale par la somme de nos préjugés raciaux, par la noblesse et la dignité des thèmes et des portraits que charroient nos ondes, nos feuilles à scandales et un cinéma dépravé? Qu'on pouvait se féliciter mutuellement d'avoir enfin fait disparaître toute forme de censure et de retenue dans nos mœurs, afin de parvenir à une société plus libre, plus heureuse, plus épanouie, mais sûrement moins respectable? Qu'on pouvait convaincre nos nouvelles élites de la richesse incomparable de notre patrimoine culturel, à condition de le mettre hors d'atteinte de la souillure anglo-saxonne-américaine ou du contact polluant des langues ou des populations étrangères? Qu'on pouvait remercier le Ciel tous les jours de nous avoir fait ce que nous sommes devenus, grâce à un régime libéral où fleurit une social-démocratie, indéfinissable mais vivante,

qui s'emploie à écarter de la poursuite de notre grand destin les gens suspects qui ne sont pas de notre sang... ou de notre culture (le grand mot mystérieux revient toujours).

Quant au capital, local ou étranger, et à ces multinationales de malheur qui nous ont aidés à sortir de notre misère ancestrale, contentons-nous de les maudire.

En conséquence, pour perpétuer l'équivoque ou l'hypocrisie des attitudes des régimes qui ont précédé le sien, le guide ondoyant de notre Etat québécois aurait dû, à l'issue de ce colloque du dimanche 27 juillet, dans une péroraison heureuse qui lui aurait conquis cet auditoire refractaire, se louer d'avoir perpétué au sein de son cabinet le ministre L'Allier (que ménage avec soin la bande du P.Q.) dans le but de faire avancer ou reculer, suivant le climat politique du jour, les dossiers des Communications et de la Culture.

On a usé à ce sujet d'une stratégie dite constitutionnelle... et sans issue... qui nous couvre pour le moment de ridicule en attendant, ce qui est inévitable, que les tribunaux et le sens commun nous remettent au pas pour notre plus grande confusion. Il semble pourtant que le Manuel du 1er mai de notre maître marxiste Charbonneau nous avait suffisamment humiliés ainsi que nos éducateurs qui n'ont pas renoncé à demeurer ses valets. Le juriste L'Allier a répété à satiété cette insanité que d'autres politiciens et journalistes (et non des moindres) avaient exprimée avant lui, savoir que la Cour suprême du Canada, en matière de conflits fédéral-provinciaux, est incompétente et partielle puisque ses juges sont nommés par Ottawa et qu'il faudrait lui substituer, en amendement la Constitution canadienne (dont Québec refuse le repatriement) un super-tribunal dont la majorité des

juges seraient nommés par les provinces.

Peut-on imaginer, comme j'ai déjà eu souvent l'occasion de le dire et de l'écrire, l'impartialité ou la cohérence de cette Haute Cour de justice dont les membres seraient les créatures habilitées par les provinces à soutenir et faire triompher leurs vues? Ce serait une Babel et une absurdité et si, par hypothèse, les juges des neuf autres provinces se liguèrent contre la nôtre, à un certain moment, alors... aux armes, citoyens! On ne se rend pas compte que cette suggestion est une injure gratuite à trois juges canadiens-français de notre Cour suprême qui sont intègres, compétents, respectés et impartiaux et que la procédure actuelle de leur nomination par l'Assemblée Centrale est en tout conforme à celle adoptée par tous les autres Etats fédérés du monde libre. Et, à ce compte-là, il faudrait aussi remplacer nos juges des Cours supérieures et d'appel qui ont eux aussi à décider de litiges d'ordre constitutionnel et qui sont nommés par Ottawa également.

Quelle autre formule pourrait opérer décentement et efficacement? Il faut donc dire en conclusion, que Messieurs Bourassa et L'Allier nous acheminent vers un cul-de-sac en brandissant le chantage du séparatisme, si Ottawa ne plie pas les jarrets.

La majorité des libéraux et des autres citoyens de cette province ne veulent pas de ces méthodes et ils espèrent, à la suite du remaniement ministériel qui vient d'être opéré, que le gouvernement empêchera L'Allier d'intriguer et de chicaner avec Ottawa sur la culture, comme il l'a fait depuis trois ans sur le dossier des Communications, en général, et ceux de la radio-diffusion et du téléphone, en particulier.

C.-E. CANTIN.

A propos de l'Afrique

Monsieur Pellerin,

En réponse à votre long éditorial intitulé "Le Continent africain à trop de sauveurs" publié en date du 30 juillet 1975, et au cours duquel les Africains étaient traités d'arriérés, je vous ai abordé vous posant la question suivante: Etes-vous cultivé comme vous le voulez faire paraître?

Evidemment non. Car depuis le commencement du monde, la terre a été toujours peuplée de gens aussi différents les uns que les autres ayant leur façon de vivre et leurs coutumes aussi différentes les unes des autres, je me demande pourquoi le journal LA PRESSE ne suggère-t-il pas à certains de ses journalistes de suivre certains cours, entre autres d'anthropologie et de géographie, avant d'étaler des idioties du genre de celles que vous étalez dans ce prestigieux journal. Je me demande ce que vous entendez par gens civilisés alors que l'Occident est en déclin actuellement... D'après vous c'est d'adopter tous les vices qui vous sont propres tout le matérialisme, la cupidité, l'ignorance des valeurs humaines, l'homosexualité qui est contre nature, pour être bien civilisés.

L'Afrique est arriérée selon vous, mais les Africains y vivent digne-

ment sans s'endetter à outrance pour aller se suicider lorsqu'ils ne peuvent honorer leurs factures et autres, sans maladies nerveuses et cardiaques, sans troubles psychiatriques ni cancer, ni Mafia, et colonie juive qui y font la loi au vu et au su de tous. Car les Africains sont libres politiquement, mentalement, socialement et pour certains économiquement; ils ne renonceraient jamais à leurs us et coutumes n'en déplaise à certains dénutrés!

Enfin l'Afrique doit défendre ses droits pour contrebalancer l'arrogance des Occidentaux qui traitent leurs sujets de race noire de sous-hommes. Que cela vous en déplaît ou non, M. Jean Pellerin, vive l'Afrique et les Africains! Et dans quelques années le continent africain fera parler de lui et de ses sauveurs!

Vive l'Afrique et les Africains!

E. J. Ngyi BITAMBALA,

Montréal.

N.D.L.R.: Vous avez mal lu. Je n'ai pas traité les Africains d'arriérés. J'ai tout simplement déploré de voir que "l'Est et l'Ouest jouent volontiers les bons samaritains et s'ingénient, à ce titre, à expliquer, chacun à sa façon, pourquoi les Africains noirs sont pauvres et arriérés".

J. P.

Derniers jours du présent

Dans son éditorial du 9 juillet dernier, M. Jean-Guy Dubuc fait semblant de se demander "A qui sert ce bilan?", bilan du gouvernement Bourassa, vu par le Parti québécois. Mais la réponse de l'éditorialiste, "Tout cela ne sert à rien", est encore plus décevante que sa question. C'est comme dire: nous n'y pouvons rien changer... Le résultat est un appel à "endurer son mal en patience", comme dans le temps de nos prédicateurs de pénitence...

"Face aux problèmes d'aujourd'hui, nous avons capitulé. Nous avons abdiqué notre pouvoir de décision. Nous vivons dans une démocratie par acclamation, nous identifions à ceux qui professent des conceptions semblables aux nôtres, et rejetant ceux dont les théories nous déroutent. Nous repoussons au loin les vrais problèmes sans voir que leur état se resserre inéluctablement. Manifestement, bon nombre d'entre nous n'ont pas encore compris qu'on ne rattrapera pas demain les graves négligences d'aujourd'hui." (Peter Altessander,

"Les derniers jours du présent", Editions Denoël, Paris 1973, p. 19.) Pour sa part, le Parti québécois ne semble pas disposé à capituler sans combattre. Et ce n'est pas le hasard qui nous réglera nos problèmes, n'est-ce pas M. Dubuc? Je n'en suis pas encore à l'âge de vivre avec les espoirs d'avant-hier, et je n'ai plus l'âge de vivre avec ceux d'après-demain. J'ai le goût de poser les questions essentielles sans m'abandonner à l'illusion que le temps guérira les conflits, qu'ils se résoudront d'eux-mêmes... M. Dubuc, quels intérêts servez-vous en décourageant toute manifestation de franchise à l'endroit d'un gouvernement incompétent? La charité ne va pas jusqu'à tolérer un ulcère... Votre excès de tolérance ne diminue-t-il pas votre crédibilité d'éditorialiste? Si l'éditorial se fade, avec quoi le salera-t-on? A moins que vous soyez resté dans l'euphorie "Tout-le-monde-est-beau-tout-le-monde-est-gentil" des Fêtes de la Saint-Jean... Serait-ce "les derniers jours du présent"?

Réjean BROUILLETTE

On s'est frappé le nez

Votre article sur le Musée des sciences naturelles de la Cité des Jeunes, à Vaudreuil, était très intéressant et nous vous en remercions.

Cependant, je crois qu'il aurait été nécessaire de mentionner que

le Musée est fermé pendant l'été. Cela aurait évité à plus de cent personnes de se déplacer inutilement.

Ginette LACROIX
Laval

Wrangler COROUROY BLEU Grandes 26 à 32 2 POUR \$19⁹⁹	Lee COROUROY Grandes 26 à 32 2 POUR \$19⁹⁹
LEE BAGGIES 2 POUR \$21⁹⁹	GWG CHEMISE DÉLAVÉE toute grande PRIX SUGG. \$19.99 POUR \$9⁹⁹
LE CULOTIER CORDUROY 2 POUR \$19⁹⁹	

JEANS pour garçons et filles (enfants et adolescents) de 1 à 18 ans. Grandeur taille de 24 à 52. CHEMISES, CHANDAILS, T-SHIRTS, PANTALONS, ETC.

COMMANDES POSTALES ET TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
PROVINCE _____ GRANDEUR _____
TAILLE _____
LONGUEUR JAMBES (intérieur) _____
MARQUE _____

SIROIS JEANS

4 MAGASINS À VOTRE SERVICE

4057 est, rue Ste-Catherine COIN PIE-IX Tél.: 537-0240	1887 est, rue Mont-Royal COIN CARTIER Tél.: 525-4747
3122, chemin Chambly Longueuil Voisin Rest. Lapino Tél.: 674-0225	3835, rue Wellington Verdun Voisin Théâtre Odeon Tél.: 767-0327

Les commandos japonais en route vers la Lybie

d'après UPI, AFP, AP et Reuter

KUALA LUMPUR — Après avoir passé plus de 24 heures sur l'aéroport de Soubang afin de négocier avec les autorités malaisiennes les derniers détails de leur départ, les cinq commandos de l'Armée rouge japonaise devaient s'envoler tôt ce matin de Kuala Lumpur à destination de la Libye via Colombo et Aden.

A bord du DC-8 des lignes aériennes japonaises JAL se trouvaient toujours les 15 otages, dont le consul Robert Stebbins, des Etats-Unis et le chargé d'affaires Fredrik Bergenstrahle, de Suède, mais ils devaient être échangés à la toute dernière minute contre les cinq militants de l'ARJ libérés par Tokyo qui attendaient dans une salle de transit de l'aéroport.

Devaient également monter à bord quatre diplomates, deux Japonais et deux Malaisiens, qui ont accepté de servir d'otages pour garantir la sécurité des commandos et de leurs camarades jusqu'à destination.

Après de laborieuses négociations menées par radio entre les commandos et les autorités malaisiennes, un obstacle de onzième heure est venu retarder le dénouement de cette affaire, qui dure maintenant depuis plus de 72 heures.

Deux pays se trouvant sur la route de la Libye, soit l'Iran et l'Inde, ont en effet refusé d'autoriser l'avion des terroristes à emprunter leur espace aérien. L'Iran a même menacé de tirer sur l'avion.

Cela a obligé les autorités, de concert avec le pilote, à préparer un nouveau plan de vol.

Un porte-parole de la police a déclaré que l'échange se ferait en trois étapes, après que les membres du commando se seraient débarrassés de leurs grenades et de leurs bombes, opération qui devait se faire en bout de piste, juste avant le décollage.

En premier lieu, les neuf membres de l'équipage du DC-8 prendraient place à bord de l'avion et les terroristes libéreraient cinq otages. Puis les quatre officiels malaisiens et japonais, otages "de rechange" qui accompagneront les membres du commando en Libye, se rendraient dans l'avion en échange de la libération de cinq nouveaux otages.

En dernier lieu, les cinq extrémistes japonais seraient libérés et viendraient rejoindre leurs camarades dans l'avion. Ceux-ci libéreraient alors les cinq derniers otages et le DC-8 serait alors prêt à décoller.

A Washington, où il se trouve en visite officielle, le premier ministre du Japon, M. Takeo Miki, a exprimé hier l'espoir que les pirates de l'air se verraient bientôt refuser le droit d'atterrir par tous les pays du monde.

"Ce sera le moyen le plus efficace d'empêcher ce genre d'acte criminel de se reproduire sans cesse", a-t-il dit.

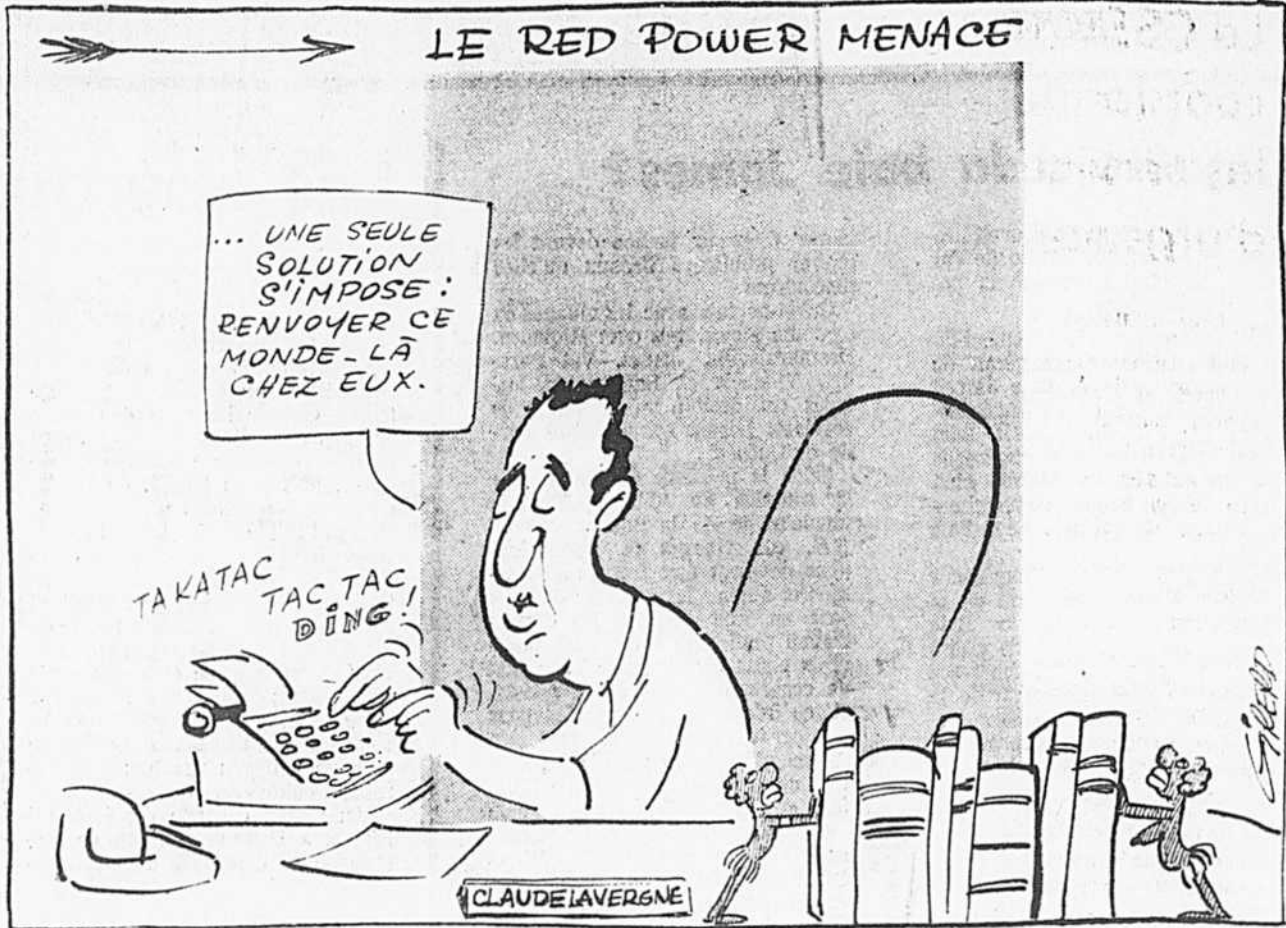
M. Miki, dont l'attitude dans cette affaire est qualifiée de "capitulation sans gloire" dans les milieux de la police et de la presse japonaises, a défendu sa décision de libérer les membres de l'ARJ à la demande des commandos de Kuala Lumpur.

"La sécurité des otages est primordiale", a-t-il déclaré.

On a enfin pu établir que les cinq commandos, dont une femme, qui avaient investi lundi matin le 9^e étage de l'édifice abritant le consulat des Etats-Unis et l'ambassade de Suède, s'étaient emparés de 53 otages, 32 hommes et 21 femmes. Neuf femmes

et enfants avaient été libérés dans la nuit de mardi à mercredi et 29 autres otages furent ensuite abandonnés dans l'immeuble lorsque les commandos partirent pour l'aéroport, mercredi matin, avec 15 otages à bord d'un autobus.

Selon les témoignages des otages libérés, les commandos ne les avaient pas menacés, et une fois dissipée la tension des premiers moments, ils ont été bien traités.



ENGRAIS

(SUITE DE LA PAGE A 1)

gines, de trop gros concombres, du blé d'Inde. Peut-être de la salade.

Bien que M. Gervais vend de ses légumes au marché IGA de Châteauguay (le gérant est un de ses amis), il n'arrive pas à écouler toute sa production normalement.

Blâme-t-il quelqu'un ? Le gouvernement pour sûr. Il le dit. Mais ne sait pas trop quoi au juste lui reprocher, à l'exception qu'il devrait faire en sorte que lui, Lorenzo Gervais, ne soit pas obligé de jeter des légumes.

Quant à Mme Fabien Ste-Marie de Saint-Rémi, elle juge également la situation dramatique: "Mais ce n'est pas la première année qu'il en est ainsi."

Elle ajoute: "Cela fait tant d'années qu'on ne s'occupe pas des cultivateurs de légumes que mon mari et moi avons dû vendre la terre pour n'en conserver qu'un petit potager."

"Cela fait si longtemps aussi que tout n'est pas rose que nous n'avons eu aucun de nos sept fils pour prendre la relève."

Elle poursuit, avec presque de la colère dans la voix: "Ceux qui disent que l'on jette de bons légumes ne savent pas qu'il n'y a qu'un temps pour les échalottes, qu'un temps pour les petits concombres, pour les moyens, même chose pour les radis, la salade, le blé d'Inde, etc."

"Accepteraient-ils, ces mêmes gens, de travailler pour \$1 de l'heure et moins ? Sûrement pas. C'est pourquoi on préfère jeter en enterrant plutôt que vendre à des prix ridicules, à des prix qui n'ont pas de bons sens."

Et Mme Ste-Marie d'ajouter: "Dans le vrai fond de moi-même, je blâme le gouvernement. Et je blâme aussi les magasins qui achètent les stocks de légumes des Américains."

"Pourquoi ne pas acheter nos propres produits ?"

Mme Ste-Marie nous quitte pour emballer des tomates.

Combien son blé d'Inde ? 65 cents la douzaine.

Juste en face, dans l'un des deux stands intérieurs nommé "Saint-Henri Fruit and Vegetable", on l'annonce à... 45 cents la douzaine. Pourquoi ?

Le propriétaire affirme pourtant l'avoir acheté d'un gars de Boucheville.

Il précise: "Je ne suis pas un cultivateur, moi. J'achète et je revends. J'achète à celui qui vend le moins cher. Et je respecte les prix des autres marchands de fruits et légumes."

Pourtant, les gens de la campagne, à l'extérieur, affirment également vendre selon les prix des supermarchés...

Et la pomme de laitue va de 25 cents à l'intérieur à 35 cents à l'extérieur.

Le propriétaire, M. Yaffee, tout en prenant une pomme de fraîche laitue dans sa main dit: "Regardez comme elle est belle. N'oubliez jamais que les consommatrices d'aujourd'hui veulent de beaux produits. Egalement des produits qui se conservent bien."

C'est ainsi qu'il se met à vanter les légumes prérefroidis qui sont assurés d'une vie plus longue dans le réfrigérateur.

C'est ainsi également qu'il cause du manque d'organisation des jardiniers-maraîchers qui ne font pas la promotion de leurs produits: "Pourquoi ne viennent-ils pas nous voir, avant que leurs légumes soient à point pour nous prévenir qu'ils auront dans dix, quinze ou vingt jours, tant et tant de carottes, de tomates, de jeunes concombres, etc ?"

M. Yaffee poursuit: "C'est une chose. Comme c'est une autre chose "la guerre des prix coupés" des grands magasins. Il s'agit alors bel et bien d'une attrappe: s'il baisse pour quelques jours le prix d'un légume, c'est qu'ils ont augmenté en douce ceux d'autres produits."

Il y aurait une solution ?

M. Yaffee l'ignore, mais il n'en pense pas moins pour autant qu'il serait temps que le gouvernement cesse de considérer les cultivateurs comme des "électeurs de troisième ordre" et qu'il leur accorde autant d'importance qu'aux médecins, qu'aux avocats et qu'aux ingénieurs.

CONTESTATION

(SUITE DE LA PAGE A 1)

lève au secteur anglais faute d'une connaissance suffisante de la langue.

Pour rendre un avis favorable ou défavorable à l'intégration au secteur anglophone, la commission de surveillance se base sur la formule de demande des parents, sur les règlements de la commission scolaire (quand ils sont conformes à la loi) et sur les tests d'aptitudes qui sont obligatoires dans les cas d'appel.

Comme il faut faire appel dans les 30 jours et comme plusieurs commissions scolaires ont fait subir les épreuves de sélection avant la fin juin, on peut croire que de nombreux parents acceptent le verdict sans faire appel.

Selon le directeur de l'enseignement d'une commission scolaire, bien des parents ont pris une chance croyant que leur enfant pourrait peut-être être admis au secteur anglais malgré une connaissance de l'anglais faible ou inexistante. Ceux-là ne peuvent raisonnablement pas porter leur cas en appel.

Il reste une autre catégorie d'enfants: ceux qui ne se sont pas présentés aux entrevues ou aux tests. A la CECM, on compte 325 élèves dans ce cas. On leur propose une autre date pour évaluer leur connaissance de l'anglais, dans la dernière semaine d'août. S'ils ne se présentent pas encore, ils seront automatiquement versés au secteur francophone.

D'autre part, comme les tests administrés sous l'autorité du ministère de l'Education ont mis un certain temps à être corrigés, la réception des résultats qui entrent actuellement dans les commissions scolaires et dans les familles concernées pourrait entraîner une autre vague d'appels.

D'autre part, il ne semble pas que le ministre de l'Education ait, jusqu'ici, fait part de sa décision finale concernant la trentaine de cas étudiés par la commission de surveillance.

C'est l'opinion de son président, M. Page, qui précise que la commission a exigé d'être informée après la décision finale du ministre. Comme elle n'a eu aucun retour jusqu'ici, M. Page en conclut que les décisions du ministre devraient être rendues sous peu.

Il sera intéressant de voir jusqu'à quel point la commission de surveillance est un conseiller écouté du ministre de l'Education.

FRANCAIS

(SUITE DE LA PAGE A 1)

dent du Conseil du Trésor, que les fonctionnaires francophones ne disposent pas des instruments de travail de base dont ils ont besoin pour remplir leurs fonctions."

M. Chrétien a affirmé que les représentants des fonctionnaires seront consultés avant l'application de ces mesures, qui, a-t-il précisé, n'entraîneront d'autres déboursés supplémentaires que l'augmentation normale des dépenses prévues au budget.

D'autre part, à l'extérieur de la capitale nationale, le français deviendra la principale langue de travail des fonctionnaires fédéraux au Québec, et l'anglais celle des fonctionnaires des neuf autres provinces, majoritairement anglophones.

Le ministre a toutefois convenu qu'il s'agissait là "d'une clarification administrative" qui ne devrait pas changer grand-chose à la réalité existante.

Partout au pays, là où c'est justifié, subsisteront des unités de travail françaises ou anglaises dans la fonction publique. De même, les minorités pourront toujours recevoir des services dans l'une ou l'autre langue officielle du pays.

M. Chrétien s'est réjoui que la proportion des francophones dans la fonction publique soit passée de 13 p. cent en 1945 à 26,8 p. cent aujourd'hui — ce qui correspond au pourcentage des francophones au pays. Aux échelons supérieurs, 20,4 pour cent des employés sont maintenant des francophones, tandis qu'il n'étaient que 14,4 p. cent en 1971.

L'ensemble de la fonction publique comprend, en 1975, 233,208 personnes. Selon le Conseil du trésor, responsable de l'application de la politique des langues officielles, 161,318 travaillent en anglais, 27,930 en français, et 20,134 dans les deux langues officielles.

Les statistiques ne sont pas disponibles pour les autres 23,826 fonctionnaires.

M. Chrétien avait déclaré en novembre dernier qu'il espérait porter à 54,000 le nombre des fonctionnaires travaillant en français dans la fonction publique fédérale.

Audiences en septembre sur le pipe-line Sarnia-Montréal

OTTAWA (PC) — La Commission nationale de l'énergie tiendra des audiences publiques le mois prochain sur une requête présentée par Interprovincial Pipe Line Limited, au sujet de droits additionnels sur des terrains devant servir à la construction du pipe-line Sarnia-Montréal pour l'acheminement du pétrole. La CNE a annoncé hier que les audiences auront lieu à Sarnia le 4 septembre, à Kitchener le 5 et à Ottawa le 8.

vente géante de fourrure

Choisissez des maintenant notre fourrure mode 76

CHAT SAUVAGE

Manteau court en chat sauvage naturel ou teint roux

\$449

RAT MUSQUÉ

Manteaux en rat musqué garni

\$499

CHAT

Chat sauvage naturel. Peaux des-cendues.

\$599

RAT MUSQUÉ

Manteaux en rat musqué naturel, qualité supérieure.

\$599

RENARD

Manteaux en renard, roux ou gris naturel.

\$899

CASTOR

Manteaux en castor rasé et lustré.

\$899

SWAKARA

Manteaux en loutre Swakara, teint noir.

\$999

CHAT OCELOT

Manteaux en chat ocelot naturel, unis ou ornés.

\$999

CHAT LYNX

Manteaux en chat Lynx naturel

\$1199

VISON

Pattes et Renard

\$1095

Dark Ranch, pléines peaux

\$1295

Black Cross

\$1395

Pelle Canada Majestic

\$1495

Shadow bleu

\$1795

Buff naturel

\$1395

MISE DE CÔTÉ

- Corrections d'ajustages gratuites
- Plan de mise de côté et conditions faciles

Manteaux en vison naturel pastel au choix. Peaux semi-allongées

\$999

Giguère

FOURRURE

787 est, MONT-ROYAL

Coin Saint-Hubert — 200 verges du métro

STATIONNEMENT GRATUIT

526-6611

- Stationnement gratuit à l'arrière de l'église, entrée rue Saint-Hubert
- 7 étages pour vous servir
- Plan budgétaire et mise de côté

Le CSSMM coordonne les services d'urgence

par Claire DUTRISAC

Sans tambour ni trompette, le Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal-métropolitain (CSSMM) a mis sur pied une mini-centrale téléphonique pour coordonner les services d'urgence dans 26 établissements hospitaliers relevant de sa juridiction.

C'est la nouvelle que le directeur général du CSSMM, M. Gilles Gaudreault, a bien voulu expliciter pour LA PRESSE. "Les ambulanciers et la police connaissent un numéro où ils peuvent savoir quelles salles d'urgence sont ouvertes, (ou fermées, selon le cas), quels types de malades elles peuvent y recevoir. Après cinq heures de l'après-midi, les hôpitaux disposent d'un autre numéro pour faire connaître les changements pouvant survenir dans leur situation respective. Un employé du CSSMM vérifie toutes les heures les messages enregistrés et effectue les changements, s'il y a lieu."

Rapport hebdomadaire

Un rapport hebdomadaire est envoyé à toutes les institutions en cause qui peuvent ainsi avoir une vue d'ensemble des services d'urgence. "Nous avons pu, ainsi, orienter les fermetures de façon à ce que la population n'ait pas trop à en souffrir. Si, dans un secteur donné, quatre hôpitaux nous avisent qu'ils ferment leur urgence, nous discutons avec eux et ensemble, une décision est prise de rouvrir une urgence, en collaboration avec les autres."

On est certes loin d'avoir ainsi résolu tous les problèmes relatifs à l'urgence médicale mais au lieu de se cloisonner dans des études qui ne se traduisent jamais par une action concrète, le CSSMM a pris le taureau par les cornes. On est loin, aussi, de la centrale préconisée dans le rapport du CSSMM, avec un seul numéro pour tous les genres d'urgence.

Mais le CSSMM accorde cette réalisation à même son budget de fonctionnement. Il en a coûté \$1,000 d'équipement, deux lignes téléphoniques additionnelles et quelques heures de surtapes. On évalue le coût de ce mini-système à quelque \$200 par semaine.

La grande centrale téléphonique envisagée (un des éléments majeurs de l'organisation des services d'urgence) drainerait beaucoup plus de fonds: on a parlé de \$300,000 par année pour la région métropolitaine et d'un million, pour l'ensemble de la province. "Nous sommes à faire la preuve par neuf de l'efficacité du système proposé", a commenté M. Gaudreault.

La pénurie d'infirmières

La pénurie d'infirmières... c'est un mal dont tous sont atteints, même s'ils n'en meurent pas tous. Plusieurs organismes, dont le CSSMM, ont étudié ou étudié encore ce problème aigu. Le CSSMM compte remettre, vers la mi-septembre, un rapport comportant des recommandations concrètes. L'étude du CSSMM, a dit M. Gaudreault, pourrait bien déboucher sur la création d'un "pool" d'entraide par les hôpitaux intéressés à cette question. Aussi bien dire tous les hôpitaux et nombre de centres d'accueil.

Pour pallier la pénurie d'infirmières dont souffrent nos centres hospitaliers, il faudra tenter d'utiliser tout le personnel infirmier disponible, même celui qui ne dispose que de quelques jours par semaine. Les recommandations visent à assurer une plus grande stabilisation du personnel infirmier, à supprimer le temps de l'initiation des employées à temps partiel, à mieux répartir les tâches dans le service du nursing et dans les services connexes qui jouissent parfois d'un nombre surprenant d'infirmières autorisées.

M. Gaudreault s'est refusé à tout autre commentaire mais rien n'interdit de penser que les recommandations du CSSMM pourraient suggérer une législation ad hoc.

ENCORE 2 JOURS!

Votre dernière chance de vous procurer autant d'articles à aussi bas prix!

HEURES D'OUVERTURE
Ce soir jusqu'à 9 h. p.m.
Vendredi de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Samedi de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

CÉLÉBRATION DE Grande Ouverture

LA VENTE FINIT
SAMEDI A 5 H. P.M.

Notez tous les spéciaux de cette réclame... venez sur place pour voir des valeurs encore plus sensationnelles avant que la vente ne prenne fin

Vous pourriez gagner votre achat gratuitement

RICHARD SWAIN

a gagné son achat gratuitement. Vous pourriez être le prochain gagnant.

VENTE A TOUS NOS 3 FABULEUX MAGASINS

PLAQUES CHAUFFANTES FACILEMENT DÉMONTABLES



Cuisinière Belanger 30" avec minuterie automatique

Notre prix rég. 289.99
Grande vente d'ouverture

249⁹⁹

Modèle BC-4583S

Cuisinière "Chatelet" standard

Largeur 30"

Caractéristiques de la surface de cuisson: Minuterie automatique—cuisson différée, arrêt; horloge et minuterie; panneau de contrôle émaillé porcelaine; prise chronométrée; éléments de surface détachables et réglables à volonté; couvercle des fusibles amovible, facile d'accès.

Caractéristiques du four: Lumière du four avec commutateur; lèche-frite et grill standard; porte de four, grilles et tiroir détachables; 2 grilles ajustables; nouveau "grilloir contrôle".

TABLE DE CUISSON PROFONDE



PORTE DU FOUR ET TIROIRS DE RANGEMENT AMOVIBLES



BOÎTE À FUSIBLES SURELEVÉE D'ACCÈS FACILE



PRISE DE COURANT À MINUTERIE



Rabais '40!



Rabais '50! Refrigerateur Belanger 13.4 pi. cu. avec congelateur pour 126 lb.

Modèle BF-1483. Bon-Air "Sans Givre" 13.4 pi. cu.

Caractéristiques de la section congelateur: Une capacité de 126 lbs.; distributeur de jus congelés; étagère pour jus congelés; étagère de porte; 2 tiroirs à glace; contrôle de refroidissement; diffuseur d'air réglable.

Caractéristiques de la section réfrigérateur: 2 étagères à plusieurs positions; 1 étagère standard; tiroir à viande; spacieux légumiers jumelés; compartiment à beurre; étagères de porte; niches pour les oeufs.

Notre prix rég. 429.99
Grande vente d'ouverture

379⁹⁹

Un prix sans pareil pour ce fameux réfrigérateur/congelateur sans givre! Notez ces caractéristiques de luxe.

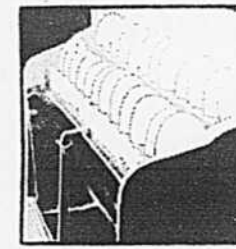
DISTRIBUTEUR DE BOÎTES DE JUS CONGELÉS



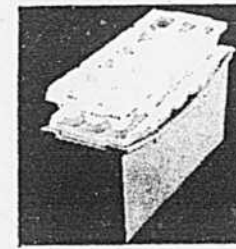
LÉGUMIERS JUMELÉS



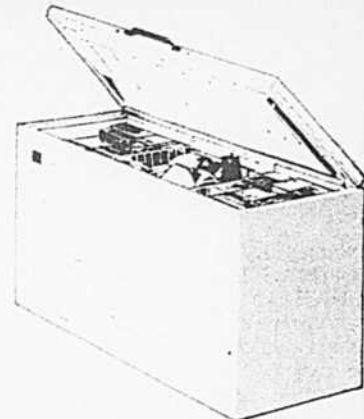
COMPARTIMENT À OEUFS



RÉSERVOIR ET BACS À GLACE



ÉTAGÈRES À DISPOSITION VARIABLE

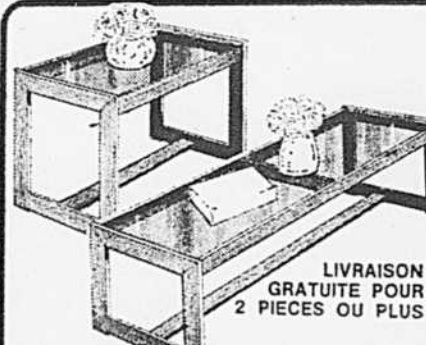


Rabais '50! Congelateur coffre Moffat 19.2 pi. cu.

Notre prix rég. 339.99
Grande vente d'ouverture

289⁹⁹

Ce congélateur de qualité supérieure peut contenir 675 lb. d'aliments congelés. Il est indispensable au consommateur avisé.

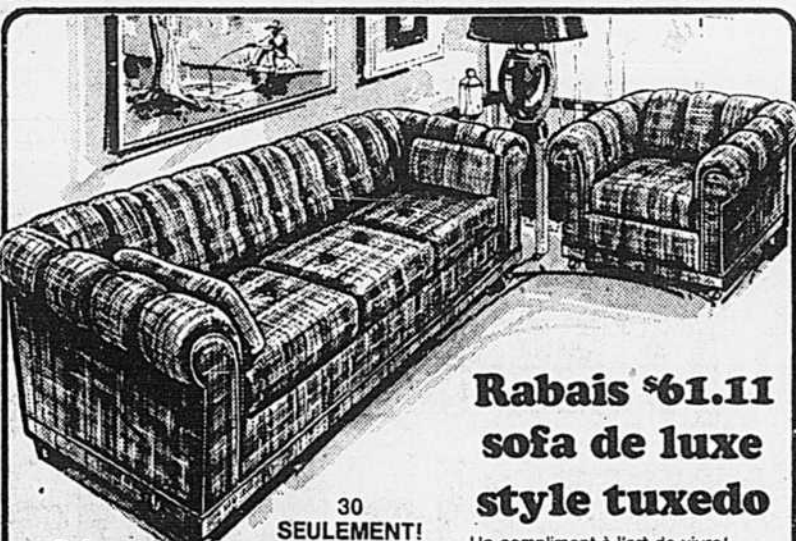


Tables modernes décoratives à dessus en verre fumé

VOTRE CHOIX

48⁸⁸

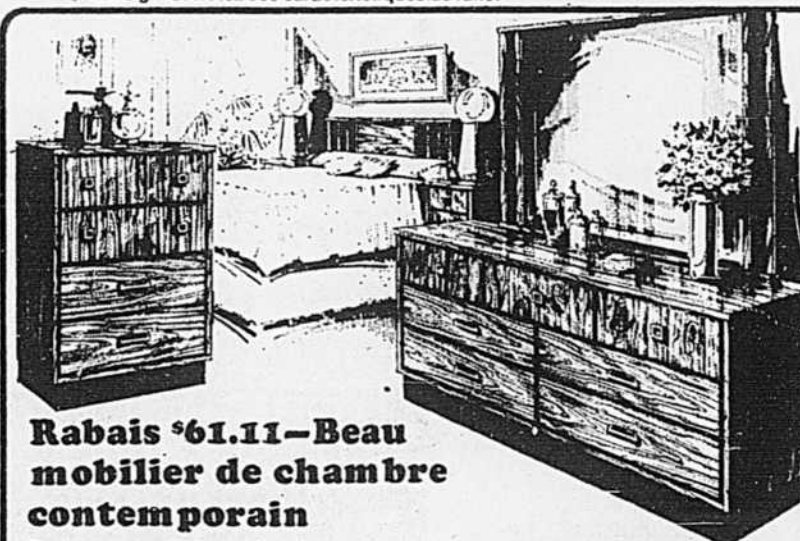
Tables superbes avec dessus en verre fumé. Modèle cocktail ou tables de bout.



188⁸⁸

Rabais '61.11 sofa de luxe style tuxedo

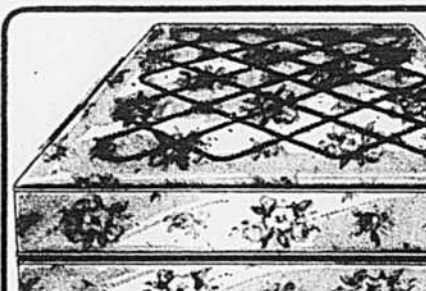
Un compliment à l'art de vivre! Coussins-sièges réversibles et de longue durée, recouverts en polypropylène résistant aux taches. Construction inaffaissable "no-sag". Fauteuil assorti 108.88, Causeuse - 158.88, Ottoman 59.88



Rabais '61.11—Beau mobilier de chambre contemporain

Pour ceux qui aiment les lignes modernes et sobres. L'ensemble comprend un grand chiffonnier, miroir vertical, commode et dossierer 54"/60". Fini bois de rose richement veiné avec touches de noir.

Grand spécial d'ouverture
258⁸⁸



Rabais '40! Ensemble conventionnel de King Koil Matelas et sommier-tapissier 54"

Grand spécial d'ouverture
Notre prix rég. 139.99

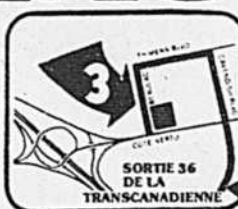
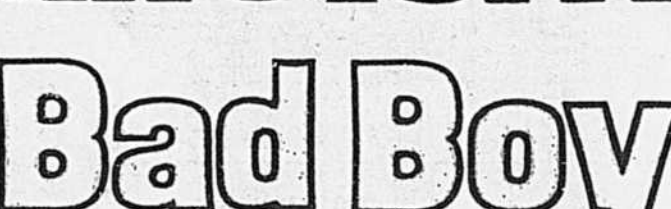
99⁹⁹

Matelas à ressorts avec recouvrement piqué fleuri et épaisse couche de feutre isolante. Fameuse construction "flex-o-lock" pour un sommeil de tout repos.

CHARGEX master charge

FINANCEMENT SUR LES LIEUX AUCUN COMPTANT
Notes: "Notre prix régulier" est le prix affiché sur notre marchandise dans les magasins de notre chaîne.
Ouvert jeudi et vendredi de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h.
Brossard 465-1410
St-Léonard 254-9986
St-Laurent 334-9304

L'enfant Terrible



1 1875 Panama, à Brossard

2 6875, est Jean Talon, St-Léonard

3 3400 Côte Vertu, St-Laurent

AGENCEMENT GRATUIT À DOMICILE

GARANTIE DU MEILLEUR PRIX PERMANENT 90 JOURS

LIVRAISON SANS FRAIS ADDITIONNEL

SATISFACTION TOTALE GARANTIE



La façon dont la police utilise les media inquiète deux criminalistes

Deux criminalistes mont-réalis par l'intermédiaire de qui plusieurs individus recherchés se sont livrés à la police, au cours des dernières années, se demandent si divers corps policiers ne se servent tout simplement pas des media d'information pour accomplir une partie de leur travail.

Au cours d'une double conférence de presse donnée hier dans un studio de la station radiophonique CJMS, Me Franklin Shoofey, a fait part de son inquiétude quant à l'utilisation que fait la police de certains media.

Son opinion a par la suite été partagée par Me Roland Blais, qui s'est amené accompagné de Jean-Paul Bélanger, dit Boule, lequel avait été libéré la veille, soit moins de 24 heures après s'être livré. Bélanger était recherché sous mandat du coroner en rapport avec la mort de Jean-Guy Mador, 39 ans, abattu à Pointe-Saint-Charles, le 26 juillet dernier.

Me Shoofey, lui, accompagnait Michel Viscardi, 23 ans, recherché comme témoin important en rapport avec la mort de Robert Lapierre, 27 ans, de LaSalle.

Lapierre avait été abattu de deux balles de calibre .22, et son corps avait été trouvé le 8 juillet, à Pointe-Saint-Charles.

Viscardi a appris, hier, en lisant les journaux du matin, qu'il était recherché en rapport avec ce meurtre. Il possède un dossier judiciaire intact depuis cinq ans. Il prétend que, depuis, il a toujours fait son métier de poseur de tapis et qu'en plus, il était facile à joindre puisqu'il exploitait un hôtel à Piedmont, dans les Laurentides, qu'il a un chalet dans le nord et qu'il occupe un logement rue Papineau, à Montréal.

"On aurait pu me joindre facilement, a dit Viscardi, au lieu d'aller importuner mes parents au chalet, en ne leur disant rien de plus qu'on me recherchait pour interrogatoire. Si vous aviez un dossier, comme c'est mon cas, vous vous sentiriez alors dans un bien drôle d'état", confie-t-il.

"Vendredi dernier, des policiers de Piedmont sont venus à mon hôtel et ils ont jase avec moi au sujet de mes permis d'exploitation. Jamais ils ne m'ont dit que j'étais recherché, et voilà que j'apprend, dans les journaux du matin, aujourd'hui (hier) que m'interroger pour un meurtre", confie-t-il.

Viscardi, qui s'est livré au quartier général de la SQ à Parthenais, peu après 4 h 30, hier, après-midi, soutient qu'il connaissait la victime, Lapierre, comme camarade, mais qu'il ne l'avait pas vue depuis octobre dernier.

Le nom de Michel Viscardi avait été mentionné lors du fameux massacre du Gargantua, rue Beaubien, alors qu'on l'avait compté erronément comme l'une des 13 victimes. "Je connaissais l'une des victimes, c'est tout. Il y a eu erreur d'identification", commente-t-il, tout en déplorant la facilité avec laquelle les corps policiers, pour employer les termes de son avocat, utilisent les journaux.

Quant à Jean-Paul Bélanger, qui s'est amené accom-

pagné de Me Roland Blais, il a soutenu les mêmes griefs à l'égard des media.

"Je viens d'être libéré. C'est la deuxième fois que ça m'arrive en huit mois. Ce harcèlement m'a coûté deux jobs", de dire Bélanger.

Il raconte que d'abord il avait été détenu durant une journée et demi, il y a huit mois, alors qu'il avait été interrogé en rapport avec la mort de Pierre Brunette, dont le corps avait été trouvé

à Saint-Jacques-le-Mineur. Brunette avait travaillé au bar "Chez Jean-Pierre", rue Charlevoix, à Pointe-Saint-Charles, et il avait été témoin de l'assassinat de "Chapeau" Gagné. Bélanger avait alors été in-

terrogé mais il avait par la suite été établi qu'à ce moment il travaillait pour un brasseur de Montréal et qu'il était en présence d'une soixantaine de personnes. On avait même vérifié ses feuilles de temps.

La direction de la compagnie lui avait alors signifié un congé après lequel on devait le rappeler. Jamais par la suite Bélanger n'a eu de nouvelles de son employeur. Il s'est fait chauffeur de

taxi et dit qu'il devait obtenir un emploi au début de cette semaine. "Inutile de dire qu'on le lui a refusé", a commenté son avocat, Me Blais. Bélanger aussi prétend qu'il a appris par les journaux qu'on le recherchait.

Les deux criminalistes ont ajouté que "cette façon d'agir de la police — la pu-mes recherchés — menaçait la vie des individus concernés ...

Voici les nouveaux appareils Kodak Trimlite Instamatic^{MC} et un autre.

Le nouveau "flipflash".
Se transporte bien. S'utilise bien.

Le nouveau dispositif multiflash à huit ampoules est mince pour se glisser



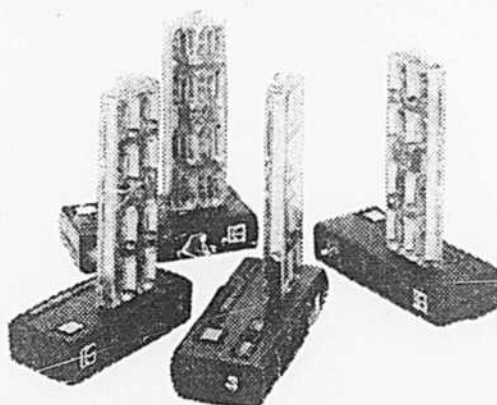
aisément dans votre poche. Il forme un duo avec votre appareil photo et vous suit partout. Au besoin, fixez-le à l'appareil, prenez quatre photos, inversez-le et prenez quatre autres photos. Un point coloré derrière

paraît après usage; ainsi vous savez toujours combien il vous en reste.

Le dispositif "flipflash" est le nouveau moyen pratique de prendre des photos flash.

Les nouveaux appareils Kodak Trimlite Instamatic viennent en quatre modèles.

Ces élégants appareils de poche vous donnent envie de faire de la photo. Un nouveau déclencheur sensible assure un fonctionnement plus doux. La prise de vue est simple et sûre grâce au charge-



ment instantané et au "flipflash". Résultat? De magnifiques diapositives et de belles photos de 3 1/2 sur 4 1/2 pouces. Minces et légers, ces appareils passent partout. Vous aimerez l'élégance du riche similimaroquin brun foncé et vous pouvez les personnaliser de votre monogramme. Voyez les quatre nouveaux appareils Kodak Trimlite Instamatic chez le fournisseur photo; ils portent la nouvelle garantie de trois ans.

Le nouvel appareil Kodak Tele-Instamatic^{MC} 608

Du bout du doigt, passez de la photo ordinaire à la téléphoto.

Premier appareil de poche à téléobjectif intégré, le nouvel appareil Kodak Tele-Instamatic 608 vous donne l'impression de posséder deux appareils en un. Ses deux objectifs permettent de choisir entre la

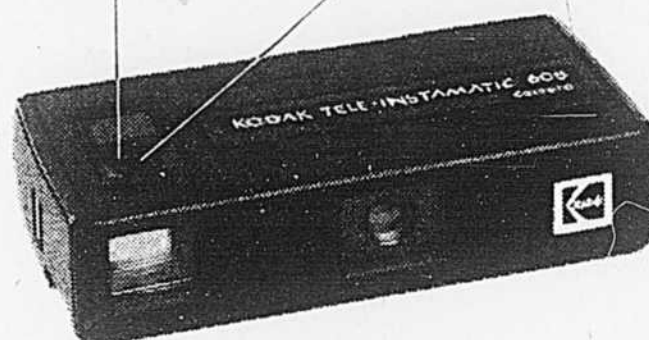


photo ordinaire et la téléphoto. Le sélecteur de téléobjectif change aussi automatiquement le cadre du viseur pour montrer ce qui apparaîtra sur la photo.

Voyez le nouvel appareil Kodak Tele-Instamatic 608 à garantie de trois ans, à partir de moins de \$45.

Les prix peuvent changer sans préavis.

Les passe-partout de Kodak.



Price: les syndiqués souscriront au fonds de grève

KENOGAMI (PC) — Menacés d'expulsion de la Centrale des syndicats nationaux, les 800 employés de la société Price, à Kenogami, ont décidé, hier, de faire amende honorable et de se soumettre.

La sanction qui menaçait les syndiqués de la papeterie était venue au moment où ils avaient refusé de souscrire au fonds de grève de la CSN.

Le président du syndicat, M. René Gagné, a déclaré que les membres, le 27 août prochain, allaient être appelés à rescinder leur résolution du 21 juillet, par laquelle ils signifieraient leur refus.

La cotisation au fonds de défense professionnelle représente l'équivalent d'une heure de travail par mois pour chaque syndiqué.

L. I. LOZEAU LTÉE
6229, rue St-Hubert
274-6577

PHOTO MODERNE Enrg.
3814 Masson,
Montréal
728-3689

L.R. VIALA INC.
1280 est.
boul. de Maisonneuve
Montréal, P.Q.
526-2535

ZODIAC PHOTO
459 Av. Victoria, St-Lambert
871-6165
1547 Montarville, St-Bruno
653-9141

Le FBI, un colosse à la tête creuse

par Jean POCHET
collaboration spéciale à Los Angeles

CONSIDERE comme un Etat dans l'Etat, redouté par tous, manipulé par les puissants pour des motifs très particuliers, le F.B.I. jette une ombre qui est partout présente, méfiante, pesante et gênante.

Pourtant, il suffit qu'une jeune fille d'excellente famille, sans aucune éducation révolutionnaire, sans attache avec le "milieu", disparaisse de la circulation pour que les 59 bureaux du F.B.I. répartis à travers les Etats-Unis soient ridiculisés. Depuis le 4 février 1974, Patty Hearst d'abord victime puis militante d'un mouvement révolutionnaire tient en échec les 8.200 agents du F.B.I.

La plus formidable armée de détectives spécialisés, malgré ses immenses moyens, ses fichiers gigantesques, ses légions d'informateurs, n'est guère plus avancée aujourd'hui qu'elle l'était il y a plus de dix-sept mois. Dix-sept mois pendant lesquels Patty Hearst a voyagé, s'est logée, a mangé, s'est habillée sans rencontrer sur son chemin un seul agent du bureau d'investigation — ou si elle les a rencontrés, ils ne l'ont pas reconnue!

Une chasse échevelée

Ce n'est pourtant pas faute de n'avoir pas tout mis en œuvre pour la capturer. Pour superviser,



Peu après sa disparition, Patricia Hearst, armée, participait à un vol de banque à San Francisco. Le FBI a eu la photo, mais pas la jeune fille.

depuis San Francisco, la plus extraordinaire chasse à l'homme — ou à la femme dans ce cas-ci — de l'histoire, le F.B.I. a nommé Charles Bates, 33 années d'expérience, ex-directeur des bureaux de Londres, Omaha, Cleveland, San Francisco et Chicago.

Il a sous ses ordres 190 agents qui travaillent à temps complet au contrôle de chaque piste ou de chaque tuyau. Rien que dans la baie de San Francisco, ils ont interrogé plus de 27.000 personnes! En vain... Les "informations dignes de foi" les ont menés dans un cross country échevelé à Los Angeles, Palm Springs, Poenix, Flagstaff, Denver, Philadelphie, Portland, Alexandria, Cleveland, Dallas, Montréal, Toronto, Winnipeg, La Paz. En vain...

Et plus le temps passait et plus chaque agent du F.B.I. considérait Patty Hearst comme son cas personnel. Mais l'ineptie s'ajoutait au ridicule, malgré les filatures de douze à quatorze heures par jour, les interrogatoires sans fin et les semaines sans week-end.

Deux fois, le F.B.I. fut plus ou moins proche de sa proie. La première fois, lors de la fusillade de Los Angeles (le 17 mai 1974) où six membres de l'Armée de libération symbiotique furent tués.

Mais un manque de coordination avec la police locale retarda l'opération de vingt-quatre heures et qui sait si l'issue du siège n'eût pas été différente? Et la ferme de Pennsylvanie, louée à Patty Hearst et ses deux cofugitifs, Bill et Emily Harris, ne fut découverte que grâce aux bavardages d'un joyeux ivrogne, Walter Scott, frère de Jack Scott qui avait été le prétexte pour la location de la cachette.

Les fugitifs l'avaient d'ailleurs quittée depuis six mois au moins quand les laboratoires du F.B.I. tentèrent d'y recueillir des indices. A leur grande surprise, en plus de la preuve du passage des fugitifs, ils y découvrirent les empreintes digitales de Wendy Yoshimura qui, recherchée pour possession d'explosifs à Berkeley, entra dans la clandestinité en 1972 et dont ils avaient perdu toute trace!

Un mastodonte inefficace

Si l'affaire Hearst prouve quelque chose, c'est que le F.B.I. est impotent quand il s'agit de lutter contre des mouvements clandestins.

Non seulement ses agents ont été impuissants à s'infiltrer efficacement dans les diverses organisations des campus universitaires — et ce n'est pas qu'ils n'aient pas essayé — mais dès que les révolutionnaires passent à l'action ils sont incapables de les retrouver.

Bernadette Dohm, chef des Weather Underground Organization, et



Il a suffi qu'une jeune fille, Patricia Hearst, disparaisse pour que le puissant FBI soit ridiculisé...

sept de ses camarades ont disparu dans la nature en 1970, deux ans après leur participation aux émeutes de la Convention démocrate de Chicago et sont introuvables depuis cinq ans.

Les méthodes qui réussissent — parfois — avec les vieux chevaux de retour bien fichés n'ont aucun succès avec les jeunes révolutionnaires.

Les incorruptibles dressés à l'école de J. Edgar Hoover n'ont ni la flexibilité ni la finesse de s'introduire dans ce milieu fluide, bien groupé, peu nombreux et intelligemment organisé. Ils ne percent même pas le mur des sympathisants qui soit passivement soit activement couvrent la retraite des fugitifs.

Pire encore, leur superbe — de moins en moins acceptée — est, ou a été, la cause de nombreuses frictions avec les polices locales. Et le résultat de cette rivalité joue au plus grand avantage des "clandestins".

La consante progression du terrorisme

Pendant ce temps les réseaux révolutionnaires s'organisent de mieux en mieux. Toutes leurs actions n'ont pas l'éclat de l'enlèvement de Patty Hearst, mais leur nombre augmente sans cesse.

Entre mai 1971 et mai 1975, il y a eu en Californie quarante-cinq attentats à la bombe. Quarante ont échoué. Les cibles étaient des quartiers généraux de grandes corporations ou des édifices gouvernementaux.

Chaque attentat a été suivi d'un communiqué d'une organisation se-

crète. Tous les communiqués étaient authentiques. Ils étaient signés par la Weather Underground Organization, la Red Guerilla Family, le Chicano Liberation Front, les Americans for Justice et le New World Liberation Front. Ce sont les plus actifs et les plus disciplinés. C'est à peu près tout ce que le F.B.I. en sait. Aucun coupable n'a été arrêté.

La réforme nécessaire

L'escalade de ces attentats est aussi révélatrice de l'impunité de leurs auteurs. Cinq attentats seulement au total eurent lieu durant les années 1971/72/73. Il y en eut vingt rien qu'en 1974. Et il y en a eu déjà vingt à mi-1975.

Ces derniers mois ont prouvé que le très chatouilleux et suspicieux F.B.I. est capable et coupable de prendre de nombreuses libertés avec la loi, de ficher et d'harceler des citoyens dont le délit majeur était d'avoir assisté — pas nécessairement participé — à une manifestation pacifiste.

Ces derniers mois ont aussi prouvé que le F.B.I. confronté avec des mini-groupes insurrectionnels politiques est un colosse à la tête creuse. Même si Patricia Hearst était arrêtée demain — et tout le F.B.I. est encore sur le qui-vive — cela n'infirmerait rien qu'il n'a structure ni l'agilité intellectuelle nécessaires à stopper un mouvement révolutionnaire.

La grande réforme attendue ne réside peut-être pas tant dans la limitation bien nécessaire des pouvoirs du F.B.I. que dans une adaptation souple et intelligente aux méthodes des guérillas modernes.

Les honoraires au Québec Vétérinaires: tradition et inflation

— 5 —
par Nicole BEAUCHAMP

LA REGION de Montréal, à l'instar des grandes villes d'Europe, vit le phénomène du "boom animalier". On dénombre environ 700.000 petits animaux d'agrément dans la région montréalaise. C'est déjà dire la place que tiennent les médecins-vétérinaires pour un citoyen sur trois. Cette profession compte 736 membres au Québec et les tarifs se sont établis au fil de la tradition, sans règlement tarifaire précis.

L'Ordre des médecins-vétérinaires, qui exerce le contrôle légal de la profession, s'est toujours refusé à émettre un tel règlement. Il invoque la difficulté de circonscrire et de catégoriser des actes relevant de la vie pour ensuite leur rattacher des prix. Le libre jeu de la concurrence prévaut donc au sein de la profession. En pratique, il s'agit de tarifs indicatifs tout à fait informels que se communiquent entre eux les médecins-vétérinaires regroupés en associations de nature syndicale.

Ainsi, les débutants dans la profession peuvent couper les prix afin de se drainer une clientèle. Les médecins-vétérinaires considèrent d'ailleurs des critères généraux pour fixer leurs prix: le temps consacré à une intervention, les années d'expérience, l'équipement, le coût des médicaments.

Un précision à apporter. Les membres de cette profession en pratique privée se départagent grosso modo entre ceux qui soignent les grands animaux et ceux qui orientent leur pratique du côté des petits animaux d'agrément (chien, chat, perruche, etc.).

Au niveau de la pratique auprès des grands animaux, la question des tarifs se présente différemment puisqu'il existe le programme provincial d'Assurance-santé contributive pour les cultivateurs. La pratique auprès des petits animaux touche donc de plus près les consommateurs. On observe d'abord

dans ce secteur d'activités une variation régionale des tarifs. Comparons les honoraires dans la région de Montréal à ceux de la région de Québec pour les mêmes actes.

A Montréal, le tarif indicatif minimum pour les vaccins oscille autour de \$9.00: \$7.00 pour la visite comprenant l'examen de routine et \$2.00 par vaccin. Dans la région de Québec, un vaccin pour un chat coûte \$7.50 et comprend la visite. Pour les chiens, dépendant du type de vaccin, les prix vont de \$7 à \$15.

Une hystéro-ovariectomie (stérilisation de la femelle), selon l'espèce, le poids et l'âge de l'animal, coûte \$35 et plus. La castration (stérilisation du mâle), d'après les mêmes critères, s'élève à \$20 dollars et plus.

Dans la région de Québec, l'hystéro-ovariectomie d'une chatte se chiffre en moyenne à \$45, selon le poids et l'âge, et cette même intervention pour une chienne fluctue entre \$55 et 65 dollars. Quant à la castration, les taux d'honoraires se situent de \$17 à \$25, dépendant en outre de la race. A titre d'exemple, la castration d'un chat siamois coûte plus cher (de \$22 à \$25), car cette race féline est portée à l'hémophilie.

Les différences régionales des tarifs se ramifient encore en différences locales. On remarque en effet que la région montréalaise canalise à elle seule la moitié des effectifs de la profession. Les services dispensés à Westmount comportent des prix supérieurs à ceux de Rosemont. On s'en doutait bien un peu!

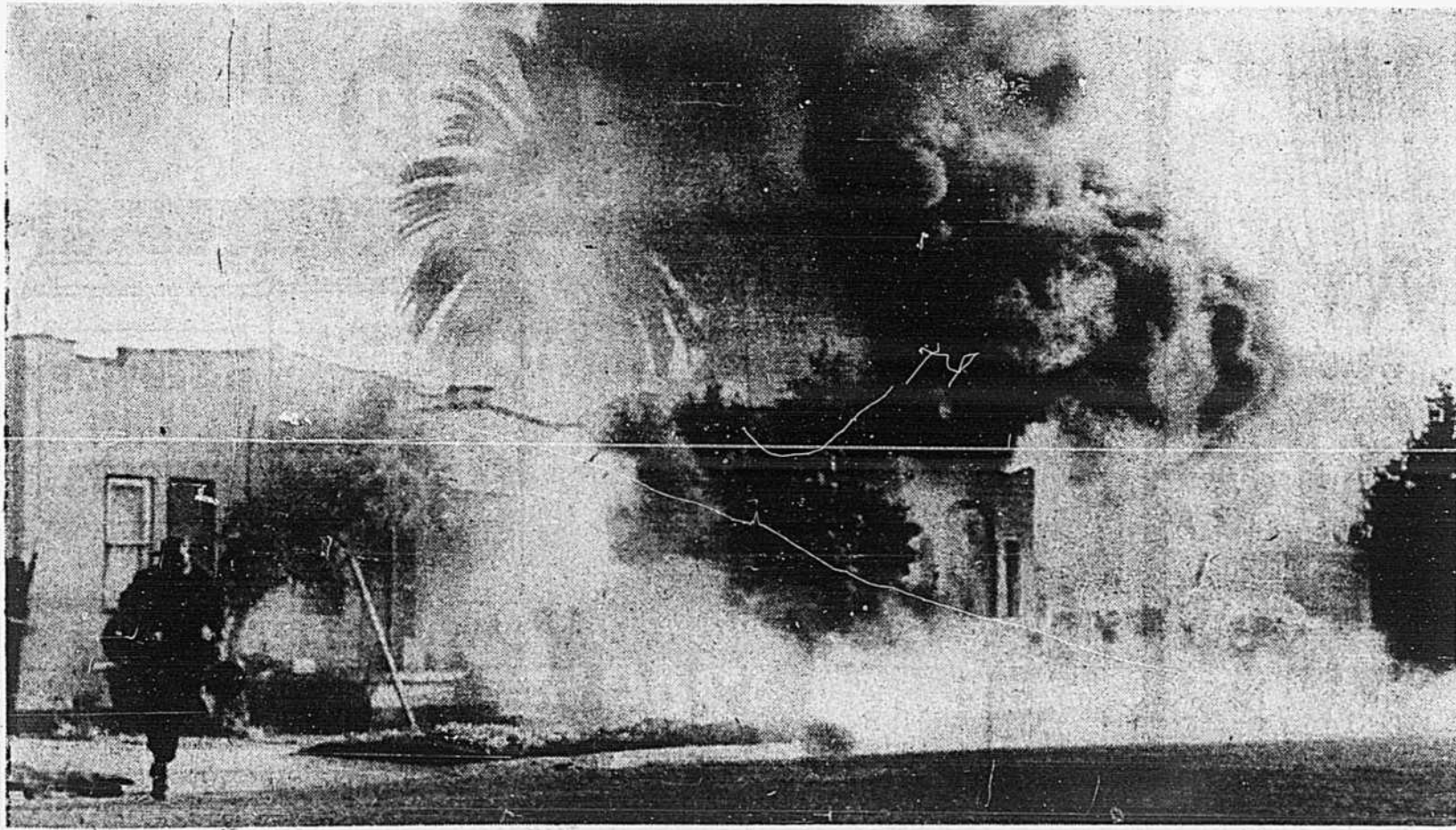
Quant aux coûts d'exploitation, les médecins-vétérinaires avancent la proportion suivante: 50 pour cent des revenus bruts professionnels. Aucune analyse scientifique n'étaye cela. C'est une évaluation au pifomètre!

Toutefois, l'Ordre des médecins-vétérinaires du Québec s'apprête à consulter ses membres pour discuter de l'a-propos d'élaborer un guide interne d'honoraires professionnels.

DEMAIN: Conclusion: un panier de crabes



Les médecins-vétérinaires, les amis des plus fidèles amis de l'homme, n'ont pas de règlement tarifaire. Leurs tarifs se sont établis au fil de la tradition... et de la hausse du coût de la vie.



En mai 1974, le FBI cernait une maison de la banlieue sud de Los Angeles où se cachait un détachement de l'Armée de libération symbiotique (groupement qui avait "enlevé" Patricia Hearst et auquel elle s'est prétendument jointe). Après une charge spectaculaire pendant laquelle la maison a été incendiée, la police a retrouvé les cadavres de six membres de l'ALS, mais pas de trace de Patricia ("Tania") Hearst.

Réglementation plus sévère contre l'alcool et le tabac

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine étudie la possibilité de renforcer la réglementation sur les cigarettes et les boissons alcoolisées dans le cadre de ses efforts pour développer la médecine préventive aux États-Unis.

Une étude du Département de la Santé, qui n'a pas été publiée mais vient de faire l'objet de plusieurs fuites dans la presse, recommande nombre de mesures pour freiner la consommation de tabac et celle d'alcool aux États-Unis. Elle note que le tabac est une des causes de plusieurs maladies, du cancer à l'emphysème, et que les États-Unis comptent 9 millions d'alcooliques qui coûtent à l'économie américaine plusieurs milliards de dollars chaque année.

Les fonctionnaires du Département de la Santé ne prévoient nullement un retour aux tristes temps de la prohibition mais diverses mesures fiscales et autres pour freiner la consommation de boissons alcoolisées. Leur plan prévoit notamment une taxation de ces boissons en fonction de leur taux d'alcool, une réduction de ce taux pour certaines boissons et une limitation de la publicité.

Pour le tabac, le projet du Département de la Santé prévoit une interdiction des cigarettes ayant un contenu élevé de goudron et de nicotine. Il envisage aussi une suppression de la garantie des prix accordés par le Département de l'Agriculture aux producteurs de tabac.

Les fumeurs et buveurs américains ne seront cependant pas affectés dans l'immédiat par ce projet. Celui-ci constitue une étude de ce qui pourrait être fait mais il faudra un certain temps pour qu'il se traduise par des propositions législatives concrètes.



Quand il fait chaud à Ottawa

Deux jeunes mariés que la chaleur torride et les circonstances rendent soucieux en ce jour qui devait être le plus beau de leur vie... Le jour de leurs noces, Pat Bourque et Ron Cooper, d'Ottawa, ont dû attendre trois heures avec leurs invités que quelqu'un se rappelle que la salle louée pour les célébrations devrait être ouverte. Cent cinquante personnes ont aidé leurs jeunes amis à passer le temps, pendant que les oeillets se fanaient et que tombaient les vestes et les formules de politesse...

mon œil sur montréal

PAR DOLLARD PERREAULT

Amitié internationale

Les organisateurs du Salon de l'Enfance qui se tiendra à la fin d'octobre à Paris lanceront à cette occasion un vaste mouvement destiné à promouvoir l'amitié entre jeunes de diverses nations.

Sous le nom de "Poste de l'Amitié" le mouvement vise à encourager les jeunes de divers pays à se lier d'amitié au moyen d'un échange de lettres.

Tous les garçons et filles de 10 à 13 ans, de tous les pays du monde qui désirent échanger des idées avec un correspondant français de leur âge doivent envoyer dès à présent une lettre pour leur futur ami à l'adresse suivante: "Poste de l'Amitié, Salon de l'Enfance, 11, rue Anatole-de-la-Forge, 75017, Paris."

Chacune de ces lettres recevra une réponse de la part d'un jeune français avant la fin de l'année 1975.

Les lettres devront toutefois être rédigées dans l'une des langues suivantes: français, allemand, anglais, espagnol et italien.

Provoquer la pluie pour éteindre les feux

Environnement Canada et le Conseil national de recherches, en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du nord canadien étudient actuellement la possibilité de provoquer de la pluie par

ensemencement des nuages pour éteindre les feux de forêts.

On sait que ce fléau a fait cette année de grands ravages. Nos forêts sont l'une de nos plus importantes richesses naturelles et il convient de les protéger. Cependant, les techniques de déclenchement des précipitations risquent de ne contenter des gens.

Il y a quelques années, des expériences avaient été faites dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean. Comme la saison qui suivit fut particulièrement pluvieuse, les habitants de la région crurent que les expériences météorologiques en étaient la cause et s'en plaignirent amèrement. Il semble que ces expériences aient cessé avant cette saison extraordinairement pluvieuse; il n'en reste pas moins qu'il faut être extrêmement prudent dans ce genre d'intervention dans les phénomènes météorologiques.

Maathon de bowling

Un marathon de bowling organisé dans le but d'appuyer l'Association canadienne contre la dystrophie musculaire aura lieu à partir de demain à 9h, jusqu'à dimanche, le 10 août.

Le public est invité à y participer pour venir en aide aux victimes de la dystrophie musculaire.

Commandité par la compagnie Brunswick, le marathon aura lieu à la salle Pont Mercier, 424, avenue Lafleur, Ville LaSalle. La compagnie Brunswick remettra à l'Association 20 cents par partie jouée.

LES BONS GARÇONS DU QUÉBEC VOUS FONT DES OFFRES QUE VOUS NE POUVEZ REFUSER

- Mise de côté sans frais
- Prix garanti jusqu'à livraison

- Livraison gratuite
- Service d'ébénisterie complet

- Plan budgétaire
- Jusqu'à 36 mois pour payer

Refrigerator Valeur Exceptionnelle

AVANTAGES:

Porte de congélateur distincte. Le congélateur contient jusqu'à 112 lbs d'aliments congelés.

Plus jamais de dégivrage! "Sans givre" signifie que vous n'avez plus jamais à dégivrer... que les paquets ne collent plus les uns sur les autres... que les aliments restent frais plus longtemps... et que l'espace n'est pas réduit par l'accumulation du givre.

Deux plateaux extractibles de glaçons, conçus et traités de façon à dégivrer instantanément les glaçons.

Deux tablettes réglables sur 10 positions répondent à toutes vos exigences de rangement.

Légumier et garde-viande poreux compartiments, fermeture hermétique, pour conserver à votre goût et à vos légumes toute leur fraîcheur.

Le panier deluxe à œufs contient plus de deux douzaines d'œufs, à l'intérieur ou à l'extérieur du réfrigérateur.

Compartiments à beurre et à fromage distincts conservent sans congeler.

Songez-y!... un réfrigérateur de pour un prix aussi modique.

Considérez tous les avantages énumérés plus haut... ce réfrigérateur vous réserve des surprises agréables. Le nettoyage se fait en un clin d'œil... il n'y a pas de coins difficiles à nettoyer où les reversesments peuvent s'accumuler. Roulettes facultatives. Venez dès aujourd'hui tirer profit de ce prix spécial.

Couleurs: Avocat, Jaune or \$10 en supplément

**Refrigerateur Sans Givre
de 13.2 Pi. Cu.**

Prix spécial

\$379

BLANC

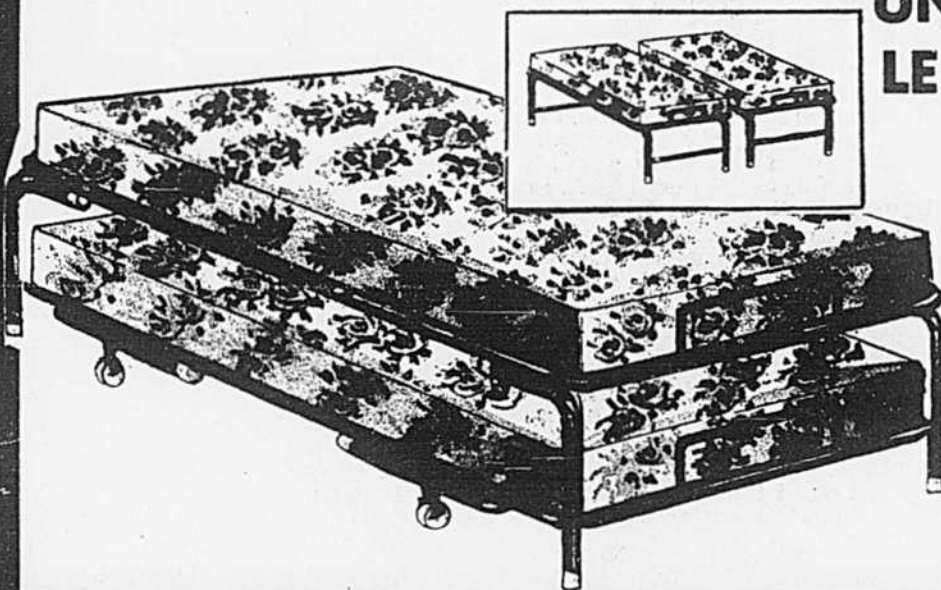
KN5413 Dimensions: 59" x 30" x 28"

Pas nécessaire de donner votre vieux réfrigérateur en reprise.

UNE IDÉE POUR LE CHALET

Un lit simple pouvant se convertir en lit double avec construction en métal avec matelas de caoutchouc mousse le tout repose sur des ressorts très robustes. Les 4 morceaux pour seulement.

\$79.95



RÉFRIGÉRATEUR

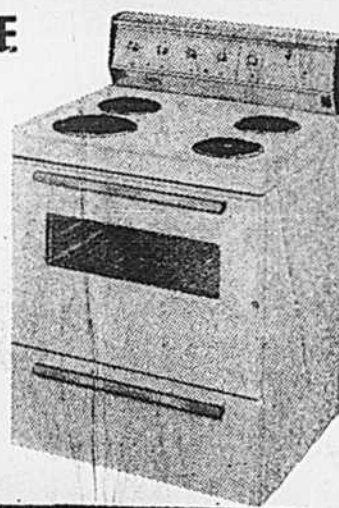
13 pi cubes à boutons-poussoirs automatique.
• 4 tablettes ultra spacieuses
• congélation rapide exclusive
• compresseur garantie pour 5 ans
ENSEMBLE

LA PAIRE

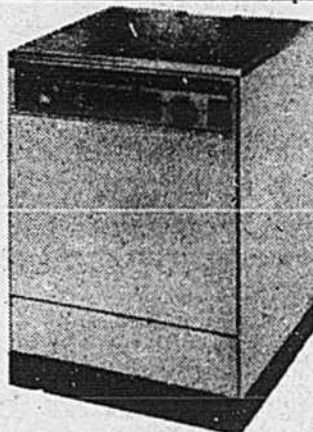
CUISINIÈRE

30" Largeur, dessus et côtés en porcelaine, lumière pilote pour fourneau, éléments amovibles ainsi que porte de fourneau amovible.

\$428



LAVE- VAISSELLE TRANSFORMABLE



à chargement par l'avant
2 boutons-poussoirs
4 cycles lavage double lavage simple rinçage attente rinçage séchage
Lavage par jets à deux niveaux

**PRIX SPÉCIAL
\$249**

EN SPÉCIAL
Les deux morceaux

\$459

SERVICE
1 AN
INCLUS

LAVEUSE ET SÈCHEUSE

Laveuse: 3 cycles de lavage, normal, court, pour tissus sans repassage et ultra-lavage avec prétrempage automatique, capacité 18 lb, réglages de température d'eau. Sécheuse: automatique, cycles de séchage, tissus ordinaires et tissus sans repassage. Choix de températures.

**BRAULT &
MARTINEAU**

5250 est, rue JEAN-TALON
GALERIE ROCOCO

382, boul. des LAURENTIDES
PONT VIAU

728-3646

667-3210

1906, Chemin Chambly
LONGUEUIL

7930 est, rue Sherbrooke
HYPERMEUBLE CENTRE D'ACHATS CHAMPLAIN

679-1260

353-7330



Les blés sont mûrs, l'automne s'en vient et, dans les champs, Bidget et Richard se retrouvent. Pour lui, un chandail laine et acrylique en chiné, avec la longue écharpe qui devient presque traditionnelle pour les mâles et les femmes. Pour elle, en coordonnés, en marron rosé, un deux-pièces de tricot: col roulé et jupe qu'on peut faire accompagner d'un long manteau à capuchon et d'un foulard.



A la Ferme aux Agnelets, il n'y a pas que des moutons. Un beau gros chaton et sa mère sont venus se réchauffer dans les bras de Bidget et de Richard. Pour les deux, des grands "pulls", de la Boutique Soleil; pour femmes, le tricot au point de riz en laine tweed gris clair à large col et à ceinture marquée de côtes; pour hommes, le pull marron foncé, à larges poches, à porter avec un pantalon clair ou avec les jeans classiques.



Dessinée par John Warden pour I. Miller, c'est la robe de l'automne, aux formes amples, à taille à peine soulignée en lainage mêlé d'acrylique: large col, corsage à côtes, poignets retournés, poches de côté. On ajoute à tout ceci, si on le désire, une longue écharpe et quelquefois, un sac de même texture à poignées de bois. Bidget, dans la prairie, avec les moutons jaloux, reçoit les hommages de Richard qui attend qu'on lui passe un tricot d'automne.

L'automne des tricotés

Il n'y a pas si longtemps, l'expression "coordonnés" passait dans notre vocabulaire et les vêtements qui s'unissaient, se superposaient, se mélangeaient, se complétaient devenaient la grande passion. Les garde-robes féminines se remplissaient d'interchangeables: jupes, blazers, débardeurs, chemisiers, avec tous les accessoires d'usage. Cet automne, plus souples, plus moelleux, plus recherchés dans les couleurs, plus féminins peut-être, les coordonnés des cinq dernières années prennent la forme de tricotés.

Ils nous arrivent de tous les coins du monde: confortables comme l'Angleterre, colorés comme l'Italie, savamment pensés comme la France, jeunes, vifs, dynamiques comme l'Amérique.

Pour les confectionner, on a évidemment d'abord pensé à la laine. C'est elle, la reine, la première, la doyenne. C'est elle qu'on vante d'abord, comme le fait Jean Brodeur, ingénieur en textile, qui joint à sa profession de conseiller pédagogique à l'UQUAM le métier secondaire d'éleveur de moutons et qu'on rencontre chez lui à Saint-Barnabé, à La "Ferme aux agnelets".

"La laine, dit Jean Brodeur, n'a pas son pareil. Aucune fibre n'égale la finesse, l'élasticité, la douceur. Aucune fibre non plus ne s'adapte mieux au corps humain. La laine est aux produits synthétiques ce que le cuir est aux matières plastiques. Elle vit."

Par ailleurs, après quelques visites chez les confectionneurs, on apprend, parce que ce sont eux qui ont l'oeil sur le marché, que, même s'ils partagent l'avis des tenants de la laine, ils lui découvrent quelques désavantages dont il faut tenir compte dans la confection de vêtements à prix abordables.

C'est ainsi que chez John Warden, où on dessine et confectionne de nombreux vêtements de tricot, on emploiera plus facilement des lainages mêlés à des fibres synthétiques parce que ces matières permettent un choix de textures et de

couleurs plus variés. "Et, précise Lise Warden, les produits où se mêle le synthétique: orlon, nylon, acrylique, peuvent se fabriquer en série à prix beaucoup moins élevés."

Si à ces considérations, on en ajoute une autre, d'ordre médical, selon laquelle bien des personnes ne peuvent porter la laine directement sur la peau, surtout l'hiver dans les maisons surchauffées, les vertus des mélanges des éléments synthétiques pour tricotés sont sauvegardées.

Mais, malgré la valeur sûre de tous ces arguments, la liste des défenseurs de la belle laine reste toujours longue, chez les artistes, les artisans et chez les tricoteuses et tricoteuses. Chez les amateurs de matières pures aussi.

Dans les grands magasins de la métropole, les directeurs des ventes nous apprennent que les rayons de laine prennent cette année une importance particulière et que tout se vend de la laine naturelle aux plus savants mélanges.

A la Boutique Soleil, dans le Vieux Montréal, maison mère de ces boutiques où on dessine sur place des modèles de vêtements qui sont par la suite exécutés par des tricoteuses de la région, la collection d'automne met en évidence les grands "pulls" comme on dit en France, les "gros gilets" comme on disait chez nous. En vraie laine.

Et les consommateurs élégants, mâles et femelles, les achètent sans regarder au prix.

L'automne des tricotés, ce n'est peut-être pas encore celui où toutes les femmes se mettront à confectionner de leurs blanches mains, l'ensemble deux ou trois pièces qui remplace les coordonnés des saisons passées, mais c'est certainement celui où on les verra aux étalages des petits et grands établissements, et où on essaiera peut-être ses talents sur le petit bonnet, sur la grande écharpe, sur le foulard en triangle et même, timidement, sur des gants, des mitaines et des chaussettes colorées.

Eux aussi sont à la mode.

Texte
Madeleine DUBUC

Photos:
Michel GRAVEL

Mannequins:
Bidget SPENCER, de l'agence Audrey Morris, et Richard ALARIE, de l'agence Constance Brown.

Les vêtements photographiés sur cette page ont été choisis au magasin La Baie, à la Boutique Soleil et dans la collection John Warden, pour I. Miller Inc.



Exclusivement pour les magasins La Baie, à Montréal, Mary Farrin, la dessinatrice londonienne a pensé cet ensemble coordonné aux couleurs chaudes de l'automne; et qui se compose d'un long gilet sur une jupe touchant le mollet, d'un petit bonnet rond et d'une longue écharpe. La ceinture et les lisières sont de tons plus soutenus. L'image complète se termine par de souples bottes à talons hauts.



Le mouton, bête sauvage quand il ne connaît pas trop son monde, s'est laissé photographier de force au sortir de la bergerie, attiré par l'attrait des pâturages. Accueilli à sa sortie par Richard, souriant, dans son pull confectionné par une tricoteuse québécoise et par Bidget qui porte un ensemble marron foncé trois-pièces: veste à cagoule, gilet garni de dentelle de laine au col, jupe de même teinte terminée au bas par la même dentelle de laine. Une création de la Boutique Soleil.

VENTE D'AOUT
VISON FONCÉ RANCH

Peau femelle \$1195
Mouton rasé \$285

George Pouliot
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de La Roche
(stationnement privé)
527-8664

vosre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR seront doux, sournois, intelligents et posséderont un bon quotient intellectuel. Ils apprendront facilement. Ils seront nerveux et sans repos, changeants, sensibles, anxieux, timides, irritables. Ils aimeront écrire et auront beaucoup d'imagination.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Dans la matinée, une de vos exigences ou un de vos caprices pourrait donner lieu à une discussion irritante. En revanche, vous bénéficierez d'une circonstance qui vous permettra d'obtenir un succès avantageux.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Les aspects planétaires sont de bon augure en ce qui concerne vos relations avec vos familles. Mais réagissez contre votre tendance à l'égoïsme, pour ne pas gâcher certains de vos atouts.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Ne cherchez pas à imposer vos desirs avec trop d'autorité. Vous aurez plus d'intérêt à faire preuve de complaisance à l'égard de vos compagnons de loisirs que de vous montrer exigeant et intransigeant.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Les influences planétaires menacent vos intérêts financiers. Donc, prenez garde à

ne pas faire de dépenses que vous pourriez regretter. Il sera préférable de pratiquer l'économie que d'effectuer des achats pouvant être retardés.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Vous apprendrez des nouvelles intéressantes provenant d'une source éloignée de vous. Mais il n'en importera pas moins que vous continuiez à observer la prudence dans le domaine financier.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Vous vous trouverez en compagnie de personnes bien disposées à votre égard. Encouragez leur amabilité, en déployant la vôtre, et tout ira bien dans vos relations avec eux.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Ne vous laissez pas entraîner à faire de lourdes dépenses, et abstenez-vous de vous distraire de façon fatigante pour votre organisme. Vous serez plus avantageux en vous comportant avec assurance qu'en vous attardant à des considérations trop vécilleuses.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

N'hésitez pas à réaliser vos inspirations. Toutefois, ne né-

gligez pas la prudence dans le domaine sentimental. Des propos imprudents pourraient vous occasionner une vive contrariété.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

Vous aurez tendance à vous exprimer et à agir, ou à réagir, impulsivement. Si vous vous laissez commander par les nerfs plutôt que par votre raison, vous vous repentirez de certaines paroles malheureuses.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Vos dispositions d'esprit seront meilleures qu'hier. Grâce à cet avantage, vous obtiendrez des succès dans divers domaines; en particulier dans vos activités laborieuses et dans vos relations avec vos familles.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Votre équilibre nerveux sera très vulnérable, de même que celui de diverses

personnes à qui vous aurez affaire. Gardez-vous de laisser la bride à votre impulsivité, afin de ne pas provoquer des incidents qui se retourneraient contre vous.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Une circonstance favorable vous permettra de réaliser un de vos projets ou de régler à votre gré une affaire en suspens. Mais veillez à ne pas méconter une personne impulsive avec qui vous avez de fréquentes relations.

Les bases de la fine cuisine en 10 leçons

Les mots, les instruments, les poids, les mesures, les techniques, l'art et la manière d'apprendre à cuisiner les plats les plus simples et les plus raffinés... c'est ce qu'enseigne le professeur Henri Bernard.

Début des cours: 26 août 1975
1 leçon d'essai
9 leçons théoriques et pratiques
Pour renseignements et prospectus: 843-6481

Institution culturelle détenant un permis de culture personnelle

Institut Culinaire Henri Bernard

2015, rue de la Montagne, Montréal, Québec



Le Maitre Diana
Magasin specialite pour dames

DEMANDE PERSONNE D'EXPERIENCE POUR VENDEUSES ET CAISSIERES

Pour notre nouveau magasin de Place Vertu.
Bon salaire et conditions de travail.

334-7290
J.-M. Regimbald

Si vous n'êtes pas un castor, lisez ceci.



Seuls les castors sont habilités à construire des digues sans permission. Toutefois, si vous êtes un propriétaire riverain et que vous envisagez d'effectuer des travaux en cours d'eau tels: érections de quais, de digues, de murs de protection, de ponts, etc., vous devez faire la demande d'un permis vous autorisant à ces travaux en vous adressant à

La Direction générale des eaux Ministère des Richesses naturelles
1640, boulevard de l'Entente
Québec G1S 4N6

SEULS LES CASTORS EN SONT ABSTENUS!

Gouvernement du Québec
Ministère des Richesses naturelles

LA FACTORERIE DE TAPIS

A votre service au coton!

VENTE D'ENTREPÔT
PAYEZ AUSSI PEU QUE LA
1/2 DU PRIX OU MOINS
De \$4.95 à \$19.95 la verge carrée. Vous payez aussi peu que la moitié du prix courant ou moins.

- Echange ou remboursement dans les 15 jours sur toute les moquettes et carpettes.
- Aucun dépôt. Aucun paiement avant octobre grâce à notre plan de crédit différé.
- Nous pouvons couper votre tapis sur place ce qui vous fait économiser temps et argent.
- Installation rapide, garantie pour la vie du tapis.

COMPAREZ ET ÉPARGNEZ

- 5000 rouleaux dans les 11 entrepôts de notre chaîne.
- Le bas prix à la verge carré est indiqué sur chaque rouleau de la Factorerie.

GAGNEZ

UN ENSEMBLE DE 5 PNEUS RADIAUX UNIROYAL CEINTURÉS D'ACIER. AUCUN ACHAT REQUIS.



FÉLICITATIONS à Mme Monique Soucisse de Dollard-des-Ormeaux, gagnante d'un ensemble de 5 pneus UNIROYAL à La Factorerie De Tapis

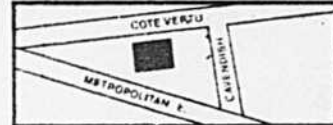
LOCAUX ENTièrement CLIMATISÉS

Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi: 9h à 6h
jeudi, vendredi: 9h à 9h
samedi: 9h à 5h

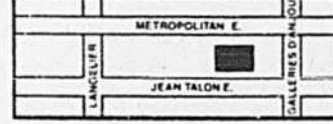
LA FACTORERIE DE TAPIS

"NOUS FAISONS TOUT SAUF LA FABRICATION"

"Livraison partout au Québec, ou économisez davantage en emportant votre tapis."



3450, COTE-VERTU à l'est de la Transcanadienne Saint-Laurent 332-2851



6878 est, JEAN-TALON près Langelier, Saint-Léonard 259-2571

LA LAINE... le choix naturel

Une fois de plus, Marie France met l'accent sur la qualité et le raffinement des détails dans une magnifique collection de manteaux et costumes d'automne. Typiquement jeune, bien coupé, agrémenté de détails soignés, ce manteau princesse est en peigné petit-point Pure Laine Vierge.

MARIE-FRANCE

le choix naturel... jamais regretté PURE LAINE VIERGE

Un choix sensationnel chez:

DUPUIS GIGI PRONUPTIA DE PARIS FRAID'S INC.



LA LOI ET VOUS

ADRIAN POPOVICI
MICHELINE PARIZEAU-POPOVICI
avocats
(collaboration spéciale)

Question: Madeleine travaille depuis plus d'un an dans une manufacture, comme opératrice de machine. Elle est actuellement enceinte. Quand aura-t-elle le droit à l'assurance-chômage à cause de sa grossesse, et pour combien de temps?

Réponse: Etant donné que Madeleine travaille depuis plus de 20 semaines au cours de la dernière année, elle aura droit à 15 semaines de prestations d'assurance-chômage qui se répartiront ainsi:

- 8 semaines avant l'accouchement;
- la semaine de l'accouchement et
- 6 semaines après la semaine de l'accouchement.

ment.

Question: Thérèse ne vit plus avec son mari depuis plusieurs années et il n'y a jamais eu de procédure judiciaire. Elle est mariée sous le régime de la communauté de biens.

Peut-elle s'acheter une propriété ou un commerce sans que son mari puisse en réclamer la moitié, ou encore qu'advient-il si elle gagne la loterie? Son mari pourra-t-il en réclamer une part?

Réponse: Lorsque des personnes mariées sous le régime de la communauté de biens cessent de vivre ensemble, elles ont toujours intérêt à régulariser leur situation en entreprenant une procédure de séparation de corps ou de divorce, selon les circonstances, afin que la communauté de biens soit dissoute. En effet, si Thérèse acquiert des biens et que son mari en a connaissance, il pourra réclamer la moitié de ses biens au moment de la dissolution de la communauté. Le cas s'est d'ailleurs présenté récemment relativement à une personne séparée de fait qui a gagné \$50,000 à la loterie et qui était commune en biens. Il faut éviter de telle situation en prenant les procédures judiciaires appropriées.

Les signataires de cette chronique se feront un plaisir de recevoir vos questions relatives à LA LOI ET VOUS que vous pouvez adresser à:

- LA LOI ET VOUS -
Micheline Parizeau-Popovici et
Adrian Popovici,
a/s LA PRESSE,
7, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

78 jours dans un cercueil

MANCHESTER (PA) — Un cascadeur irlandais vient de passer 78 jours et 65 minutes dans un cercueil, enfermé au fond d'un caveau où des centaines de curieux ont pu le voir, pour la modique somme de 10 pence.

Blondini, de son vrai nom Michael Costello, affirme avoir battu de plus d'une heure le record masculin du genre qu'avait établi en 1969 un Britannique, Bill Kearns.

Sa performance est cependant loin d'égaler celle d'une autre Britannique, Emma Smith, qui a passé 100 jours sous terre en 1968.

petites annonces

en commandant votre annonce, vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte

CHARGEX



C.E.G.E.P. AHUNTSIC

(Service de l'Éducation Permanente)

COURS DU SOIR EN IMPRIMERIE

Cours à temps partiel offerts à tous ceux qui désirent recevoir une formation professionnelle dans un des métiers de l'imprimerie, et qui ne satisfont pas aux critères de qualification de la Commission de Formation Professionnelle et des Centres de Main-d'Oeuvre du Canada.

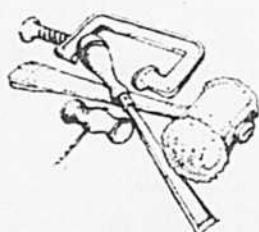
Dessin et illustration (avec modèles vivants): 60 périodes
Typographie I: 60 périodes
Presses offset I: 60 périodes
Presses typographiques I: 60 périodes
Reliure de bibliothèque: 60 périodes
Reliure de luxe et d'art: 60 périodes
Montage I: 60 périodes

Plaques offset I: 60 périodes
Caméra I: 60 périodes
Dessin publicitaire I: 60 périodes
Sérigraphie I, II: 60 périodes
Photographie base I: 60 périodes
Photographie base II: 90 périodes
Photographie laboratoire: 60 périodes
Photographie studio: 60 périodes

Début des cours: semaine du 8 septembre 1975

Inscriptions: samedi, le 16 août: 9h00 à 12h00
du 18 août au 22 août: 9h00 à 12h00
14h00 à 20h30

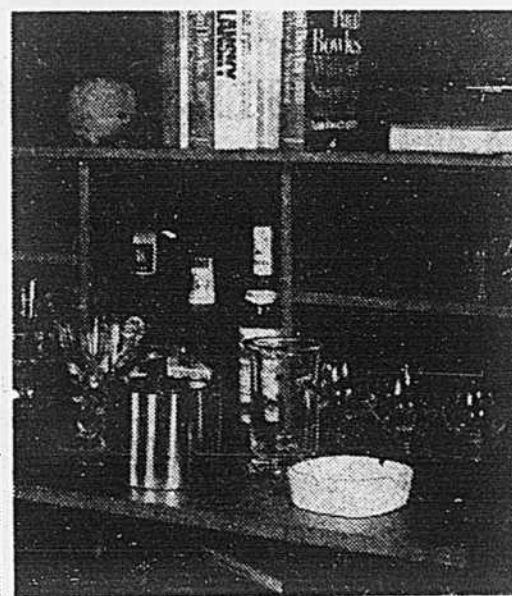
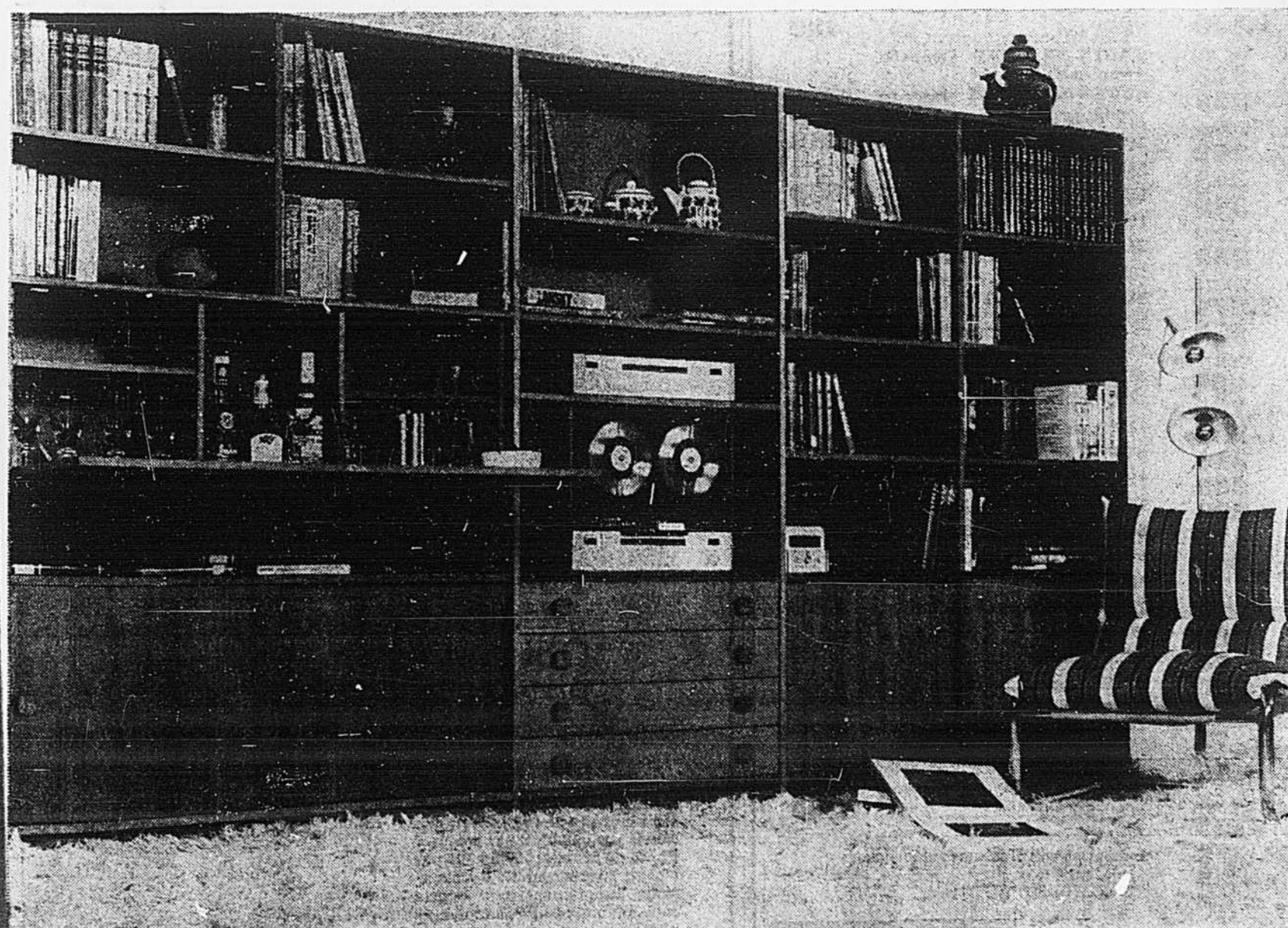
Renseignements: 9155, rue St-Hubert, Montréal
Tél.: 389-5921, postes 322-210, M. Paul Sauvé
Prospectus disponible sur demande.



C'est par amour du bois, du cuir et des beaux tissus que les Danois sont devenus des maîtres du meuble.
C'est leur amour de la simplicité, de la beauté qui leur a conquis la place de choix qu'ils occupent en design.
C'est leur amour du travail bien fait qui leur permet de réaliser l'idéal de l'artisan dans chaque pièce qu'ils vous présentent.

Cet amour des matériaux nobles, des lignes sobres, de la bonne facture est partagé par tous les membres de la Maison Danoise.

Voilà pourquoi il n'existe aucun autre magasin comme la Maison Danoise.



Un des éléments de l'ensemble comporte un abattant à charnières robustes et fermant à clef. Il peut servir de bar. Tous les rayons sont ajustables en hauteur.

La Maison Danoise présente:
Un ensemble mural
du Danemark, signé Domino.
Plus de 10 pieds de ravissants
éléments juxtaposables en teck,
à prix très avantageux. \$495

Les portes s'ouvrent et se ferment bien; les tiroirs glissent en douceur; on reconnaît la qualité de fabrication danoise.

Les prix sont aussi agréables: \$495, si vous l'emportez; \$535, si vous préférez le faire livrer en caisses; \$595, si nous le livrons et l'installons chez vous.

Il va sans dire que nous avons beaucoup d'autres ensembles muraux, dont les superbes éléments HU, dans un beau choix d'excellents bois.

Vous pouvez les admirer tous à la nouvelle salle d'exposition de la Maison Danoise. On vous y attend avec le sourire.



LA MAISON
DANOISE

La plus vaste collection d'authentiques meubles danois au monde.

La nouvelle salle d'exposition de la Maison Danoise est située au 1480, route transcanadienne, à l'est du boulevard des Sources. Téléphone: 332-9446. Également à la Place Ville-Marie, téléphone: 861-3734.



VENTE SEMI-ANNUELLE FRASER TAPIS D'ORIENT

Tapis importés directement de Perse, Chine, Turquie, Pakistan, Bulgarie et Roumanie pour être offerts au meilleur prix possible. Kerman, Isphahan, Meshed Kashmah, Fine-Sarouk, Bucharest, Kashan, Mehreban, Fine-Bulgarian, Heriz, Nomade, Bokhara, Aubusson, etc... Nous avons des carpettes, petits tapis, tapis de grandeur pour pièce et de très grande dimension... qui ajouteront chaleur, vie et beauté à votre vivre, salle à manger, chambre ou boudoir. Des tapis précieux que vous serez fier de posséder et que vous conserverez jalousement durant de nombreuses années.

Un véritable trésor... des tapis à exemplaire unique, tous tissés à la main, provenant de régions réputées depuis des siècles pour la compétence de leurs artisans. Voici des tapis qui symbolisent les périodes les plus passionnantes de l'histoire. Vous admirerez de superbes Kashan et Kerman, d'une perfection resplendissante — aussi réputés de nos jours qu'ils l'étaient au 13^e siècle, alors qu'ils émerveillèrent Marco Polo. Nous avons des tapis de Roumanie, tissés par des tribus nomades qui mènent une vie errante du Bosphore à la mer Noire. Tous ces tapis sont expertement noués à la main, faits selon la coutume de laines durables naturelles. Tous sont riches de tradition et votre placement est bien protégé parce que vous savez ce que vous achetez. Depuis 95 ans, la maison Fraser est hautement réputée dans le domaine de la vente des tapis d'Orient. Vous pouvez compter sur l'autorité et la compétence de nos spécialistes qui ont soigneusement vérifié tous ces tapis de qualité.



Des tapis d'une valeur extraordinaire
...soyez ici cette fin de semaine
et économisez de

20% à 30%

LISTE PARTIELLE

ISPHAHAN

Prix courant	VENTE
5'4"x3'9" soie et laine, bleu pâle	5,100 3,900
5'6"x3'6" soie et laine, bleu foncé	5,100 3,900

KERMAN

Prix courant	VENTE
13'x10'	\$3,500 \$2,700
13'x9'1"	2,750 2,200
7'7"x5'	2,600 2,100
8'6"x6'11"	3,075 2,500
8'11"x5'9"	2,200 1,700
11'2"x8'	2,650 2,100
10'3"x7'2"	1,975 1,550
9'1"x5'11"	1,800 1,450
11'10"x9'	1,550 1,300
8'4"x5'	1,175 899
6'9"x4'3"	1,000 799
7'8"x4'5"	565 459
7'5"x4'6"	550 449
7'4"x3'10"	460 359
7'1"x4'	470 359

HERIZ

Prix courant	VENTE
11'8"x7'9"	2,300 1,900
12'1"x9'	1,950 1,575

FINE SAROUK

Prix courant	VENTE
6'9"x4'3"	1,600 1,300
6'8"x4'2"	1,600 1,300

KASHAN

Prix courant	VENTE
12'4"x8'9"	4,300 3,400
14'x9'	4,000 3,300
14'7"x10'3"	5,000 3,900
7'8"x5'	1,400 1,150

MESHED KASHMAH

Prix courant	VENTE
11'2"x8'6"	3,990 3,200

FINE BULGARIAN

Prix courant	VENTE
12'5"x8'9"	3,800 3,000
11'5"x8'11"	3,525 2,600
12'3"x9'2"	3,325 2,400

SAROUK (de Perse)

Prix courant	VENTE
6'8"x4'8"	\$860 \$689
7'2"x5'	860 689

SUPER CHINOIS

Prix courant	VENTE
15'x10' vert pâle	4,300 3,800
15'x10' or pâle	4,300 3,800
12'x9' or	3,900 3,300
9'x7' bleu (ovale)	2,300 2,000

FINE TURKMAN

Prix courant	VENTE
10'10"x7'11"	2,275 1,850

HAMADAN

Prix courant	VENTE
6'8"x3'4"	330 239
6'8"x4'4"	480 379

BORTHALOU

Prix courant	VENTE
7'x3'8"	340 269
5'3"x3'6"	320 259
5'6"x3'3"	300 249

ANADOL

Prix courant	VENTE
9'8"x6'11"	950 730

DE BULGARIE

Prix courant	VENTE
11'x8'5"	1,400 1,075
11'x7'8"	1,275 950

BOKHARA

Prix courant	VENTE
10'x6'4"	800 689
9'2"x7'3"	950 799
6'6"x4'1"	350 299
5'11"x4'4"	390 319
6'x3'10"	329 269
6'2"x4'3"	325 229
5'10"x4'	520 429
9'6"x3'1"	475 389
3'3"x2'	98 74
2'11"x2'1"	98 74
2'9"x2'	90 69
2'11"x2'	90 74
3'1"x1'11"	90 70
3'1"x1'10"	78 65
3'2"x2'	84 72
3'x2'	79 69

TAPIS PRIERE

Prix courant	VENTE
4'1"x2'6", or	180 139
2'11"x2'1", rouge	95 79
5'1"x3', bleu	390 299

SAROUK

Prix courant	VENTE
6'2"x3'4" noir et rouge	900 759
5'6"x3'8" noir et rouge	875 699
7'x4'6" rouge caucasien	1,300 1,059
9'6"x5'10" rouge	3,000 2,250
9'3"x6'8" rouille	2,600 1,999
6'8"x4' vert	600 489

TAPIS INDIENS (Dessin Aubusson)

Prix courant	VENTE
13'7"x9'10" blanc	\$1,180 \$1,089
11'10"x8'8" or/blanc	910 819

SUPER RAJPUT

Prix courant	VENTE
15'x8'11" or/blanc	940 859
11'9"x8'10" beige/blanc	740 669

SUPER AGRA

Prix courant	VENTE
13'11"x10' or/blanc	950 859

SUPER COMILLA

Prix courant	VENTE
15'9"x9'9" or/blanc	1,240 1,139
10'x8' bleu/blanc	639 539

SUPER GULZAR

Prix courant	VENTE
12'x9' miel/ivoire	790 699
12'9' ivoire/miel	790 699

SUPER SHAHPUR

Prix courant	VENTE
11'9"x8'10" or	890 789
11'9"x8'10" vert	890 779
8'9"x6' vert	430 389
9'9"x7'10" vert	620 549

MIRZAPUR

Prix courant	VENTE
12'x9' ivoire/turquoise	930 839

MALEB

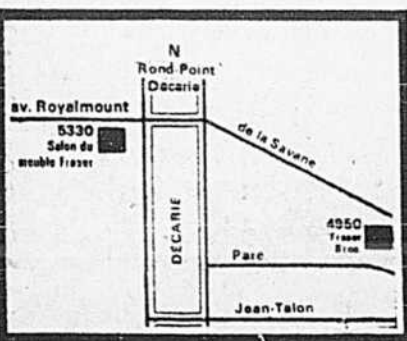
Prix courant	VENTE
12'x9' ivoire/bleu	869 779
12'x9' blanc/vert	869 779
12'x9' blanc/bleu	869 779
12'x9' ivoire/blanc	879 779
12'x9' ivoire/vert	879 779

SUPER JUMNA

Prix courant	VENTE
11'9"x8'9" vert/blanc	850 769

AUSSI:

Indo-marocain plusieurs dimensions
tapis mur à mur
ET NOMBRE D'AUTRES



Fraser Bros.
Climatiser pour votre confort
Stationnement aux deux entrées

4950, rue de la Savane, 342-0050
5025, rue Paré

Renseignez-vous sur:

- Notre plan d'échange exclusif.
- Nos conditions budgétaires.
- Notre service de décoration intérieure.
- Nos services avant et après vente

MEDECINE & D'AUJOURD'HUI

Le menu du petit déjeuner

Un jeune homme de 18 ans, en excellente santé, qui dépense beaucoup d'énergie, peut-il se permettre de manger ses deux oeufs tous les matins, avec des rôties bien beurrées avec du vrai beurre et éviter les problèmes que pose le cholestérol élevé?

Voilà une question fréquemment posée, particu-

lièrement par les jeunes sportifs qui croient que le cholestérol ne menace que les obèses ou les gens sédentaires ou encore les cardiaques. Enfin, on s'inquiète également souvent de la relation possible entre un niveau élevé de cholestérol dans le sang et le danger de crises cardiaques. Qu'en est-il?

La science médicale n'a pas encore tiré au clair la relation entre la nourriture riche en cholestérol, comme les oeufs, le beurre et les fritures et les maladies du coeur. La plupart des experts sont d'avis cependant qu'une consommation modérée de ces aliments est le meilleur gage contre les maladies cardiaques. Les autopsies démontrent que l'artériosclérose peut atteindre beaucoup de jeunes personnes, cette maladie étant par ailleurs une des principales causes des maladies cardiaques.

VISITEZ NOTRE USINE

NOTRE RÉPUTATION GARANTIT VOTRE SATISFACTION

PORTES ET FENÊTRES EN ALUMINIUM
Avec un film de verre

FENÊTRE PANORAMIQUE 3 LUMIÈRES
CONTRE-FENÊTRE À DOUBLE COUPE-FROID

APPELEZ 322-7602
Ouvert tous les jours jusqu'à 5 h. Le samedi jusqu'à midi. Service téléphonique 24 heures par jour.

ARCON CANADA
Division de A.B.P. Service Ltée
11956, rue Albert-Hudon
Montréal-Nord. Garantie écrite du fabricant. Estimation gratuite.

LIVRAISON RAPIDE

NOUVEAU!

CHOISISSEZ PARMIS NOS 4 ATTRAYANTES COULEURS DE FOND
BLEUËT — PRUNE — BLEU CIEL — FUMÉE

PHOTOS
Couleur 8 x 10

88¢ par photo de 8 x 10

- Tous âges: bébés, enfants, adultes.
- Une pose par personne.
- Personnes additionnelles — Groupes ou membres de la même famille — \$1 par personne.
- Pas d'épreuves — Choisissez parmi nos modèles de photos professionnelles (poses — notre choix).
- Vous pouvez choisir des photos additionnelles à très bas prix.
- Satisfaction assurée ou nous vous remettrons votre argent sans hésitation.
- Pas de frais de manutention.

Mardi, mercredi: 9h-5h, jeudi, vendredi: 9h-8h, samedi: 9h-4h.

BONIMARTS:
LONGUEUIL GREENFIELD PARK CHATEAUGUAY
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, les 5, 6, 7, 8, 9 août.

Pour 3 jours seulement!
Jusqu'au samedi 9 août
Obtenez une magnifique photo-couleur de 8" x 10"

Photo d'enfant **.99** par enfant
Photo d'adulte ou de groupe **1.99** par personne
.50 en sus par pose

• Limite d'âge pour enfants: 3 semaines à 14 ans • Limite d'une séance par enfant, 2 par groupe • Photo de groupe: .99 en sus par enfant; 1.99 par adulte • Impressions supplémentaires à prix raisonnables: 10.95 pour chaque photo-couleur • A choisir de la photo initiale, pas d'épreuves • Nous n'utilisons que du matériel de première classe, tels que les films Kodak Professional • Nous vendons également des passe-partout et des cadres variés.

Rayon 712

Servez-vous de votre carte-comptable Eaton

EATON

Aux magasins Eaton de banlieue seulement
Pointe-Claire: jeudi et vendredi de 9 h 30 à 20 h 00
Cavendish: samedi de 9 h 00 à 16 h 30



Des soldats portugais fuient des autos incendiées à Famalicao, dans le nord du pays. Quelques instants plus tard, le réservoir d'essence d'une des autos explosait. Des manifestants anticomunistes avaient renversé deux véhicules puis les avaient soulevés par-dessus la muraille de la permanence communiste. Cependant, les autorités de Lisbonne ont dépêché, hier, 140 fusiliers-marins dans le nord du pays pour empêcher la répétition de pareils incidents.

Lisbonne veut mater le nord

LISBONNE (Reuter, UPI, AFP) — Des fusiliers marins ont été dépêchés, hier soir, vers le nord du Portugal afin d'y mettre fin à l'agitation anticomuniste.

L'envoi de 140 hommes appartenant à une unité d'élite considérée comme la plus procommuniste des forces armées, fait suite aux virulentes critiques du Parti communiste contre la manière dont l'armée a fait face aux troubles qui ont éclaté dans la région.

Les communistes et leurs alliés ont lancé un mot d'ordre en vue d'une manifestation à Porto.

C'est ainsi que plusieurs milliers de personnes ont manifesté hier pour protester contre les actes de violence dirigés contre les communistes.

On ne fait état d'aucun incident. Le nombre de manifestants, qui répondaient à l'appel du parti communiste et d'autres organisations de gauche, se situait entre 10.000 et 20.000 personnes.

Le bureau du premier ministre Vasco Gonçalves avait fait savoir auparavant que les forces armées prendraient des mesures pour sévir contre la violence et les émeutes. Il n'a pas été précisé qu'elles seraient ces mesures.

Par ailleurs, un dirigeant militaire en vue a affirmé qu'une nouvelle tentative en vue de déloger Gonçalves, appuyé par les communistes, de la présidence du conseil et du triumvirat, composé de trois généraux, pourrait être faite avant le week-end.

Déclarant qu'il croyait que Gonçalves serait délogé, l'officier a en outre quantifié de mensongères les informations selon lesquelles le Premier ministre avait obtenu un vote de confiance de la part des 50 officiers portugais les plus influents.

La décision de dépêcher des unités spéciales pour faire face à la situation dans le nord semble accrédiéter des informations donnant à penser que les soldats sur place se sont laissés influencer par les passions ambiantes.

Selon des témoins, la troupe a fraternisé avec la foule à Famalicao, principal foyer d'agitation anticomuniste où deux personnes ont trouvé la mort lundi, déclarant: "Nous sommes des enfants du peuple comme vous. Nous avons été envoyés ici et il nous faut obéir."

Le Parti communiste avait déjà cri-

tiqué le comportement de l'armée à Famalicao, affirmant que des soldats ivres s'étaient mêlés à la foule, et il menaçait d'engager des poursuites contre les unités en cause. Dans une déclaration diffusée hier à Lisbonne, il accuse l'armée de bafouer le prestige des forces armées en ne sachant pas faire preuve de fermeté.

A Lisbonne, le premier ministre Vasco Gonçalves poursuit ses efforts pour former un nouveau gouvernement. Mais, vingt-six jours après la dissolution du précédent gouvernement, il ne semble pas que le général soit parvenu à combler les nombreuses vacances laissées par le départ des socialistes, des démocrates populaires de centre-gauche PDP et des indépendants de gauche.

Le porte-parole du Premier ministre s'est déclaré "presque certain" que le gouvernement était formé, mais il n'a pas été en mesure de préciser quand la composition en serait connue.

Sur le plan de la crise ministérielle, il est généralement admis que l'essentiel du problème est moins de constituer une équipe ministérielle que de trouver une alternative à la direction actuelle du gouvernement, assurée par le général Vasco Gonçalves. Ce dernier est de plus en plus contesté, non seulement dans les milieux politiques non communistes, mais aussi dans l'armée.

Selon des bruits persistants, mais difficilement contrôlables, une pétition circulerait dans les unités militaires pour exiger le départ de Gonçalves. Elle aurait déjà été signée par 800 officiers.

Enfin, la situation des rapatriés d'Angola est un autre sujet d'inquiétude. Des milliers de caisses contenant les meubles de rapatriés sans logement s'accumulent en plein air sur les quais du Tage. Le problème n'est pas seulement social. Il est aussi politique. Les rapatriés ont tenu une réunion mardi soir à Lisbonne pour demander un fonds de chômage, des logements et l'organisation d'un pont aérien et maritime plus efficace pour évacuer les Portugais qui restent en Angola. Le ton de cette réunion, au cours de laquelle le MFA aurait été violemment critiqué, a été qualifié de réactionnaire par le journal República. Les rapatriés organiseront demain une manifestation silencieuse.

Israël est satisfait de la réponse égyptienne

D'après UPI, AFP, PA

Le ministre de la Défense d'Israël, M. Shimon Peres, a déclaré hier que la conclusion d'un accord intérimaire de paix sur le Sinaï entre son pays et l'Égypte paraît possible et que les progrès des négociations devraient être apparents d'ici la fin du mois.

Prenant la parole devant une réunion du parti travailliste à Tel-Aviv, après avoir examiné la teneur de la réponse du Caire aux dernières propositions d'Israël, le ministre a indiqué que l'Égypte d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier.

L'Égypte a besoin d'un règlement et il est possible qu'il soit réalisé, a-t-il ajouté.

Le ministre de la Défense, considéré comme le partisan de la ligne dure parmi les trois négociateurs israéliens les plus haut placés, a précisé que les progrès des négociations devraient être apparents d'ici la fin août.

Ainsi, la possibilité de la venue au

milieu du mois d'août, de M. Henry Kissinger au Proche-Orient, est très sérieusement envisagée dans les milieux politiques de Jérusalem, à la suite de la réponse égyptienne aux dernières propositions israéliennes d'accord intérimaire.

Cette réponse, estime-t-on dans ces milieux, est encourageante. On manifeste cependant encore une extrême prudence, compte tenu des divergences qui subsistent encore, notamment à propos du poste de contrôle de Oum Hashiva, près du col de Guiddi, et de la profondeur du retrait israélien dans ce secteur.

On souligne néanmoins que, d'une manière générale, l'attitude égyptienne concernant la nouvelle ligne de repli a très favorablement évolué depuis ces derniers mois. L'Égypte, ajoute-t-on à Jérusalem, a également assoupli sa position en ce qui concerne la durée de l'accord et la guerre économique qu'elle livre à Israël.

Par ailleurs, le président Anouar el Sadate a déclaré, hier, que l'Égypte se procurerait des armes nucléaires si Israël en acquiert.

Le chef d'État égyptien, qui s'entretenait avec des journalistes accompagnant le président mexicain Luis Echeverria, a été interrogé sur les informations d'après lesquelles Israël possède 10 bombes nucléaires.

"Nous savons qu'Israël travaille depuis longtemps à la fabrication d'armes nucléaires, a-t-il dit. Notre point de vue est que la possession de telles armes ne permettra pas à Israël de nous imposer quoi que ce soit."

Cependant, a ajouté le président Sadate, "si Israël introduit effectivement ces armes, il devra en supporter la responsabilité car nous aurons l'entière liberté de répondre".

Enfin, l'artillerie israélienne a bombardé, hier, par intermittence les secteurs de Wadi Al Salhani, Jisr Abou Zebbeh, Nakoura et Wadi Houra, le

long de la ligne d'armistice israélo-libanaise, apprend-on à Beyrouth de source bien informée.

Les bombardements ont duré trois heures. Le bilan de ces tirs demeure inconnu.

Ni les Vietnam, ni Séoul ne seront admis à l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Ni le Vietnam du Nord, ni le Vietnam du Sud, ni la Corée du Sud ne deviendront membres des Nations unies cet automne. Les candidatures des trois États asiatiques à l'organisation internationale ont fait long feu et cette situation, qui évoque l'époque de la guerre froide quelques jours après la conférence de Helsinki, sera consacrée

officiellement par le Conseil de sécurité sans doute avant la fin de la semaine.

Deux événements décisifs dans cette voie ont marqué la journée d'hier: A Washington, le département d'État a confirmé la décision politique américaine de mettre le veto à l'admission des deux États vietnamiens si la République de Corée n'était pas admise. Au Conseil de sécurité, la candidature

sud-coréenne n'a pas obtenu les voix nécessaires à son inscription à l'ordre du jour et s'est trouvée en conséquence éliminée avant le lever du rideau, comme l'a constaté le délégué français, M. Jacques Lecompt.

Le comité du Conseil chargé de l'examen des demandes d'admission de nouveaux membres va siéger dès ce matin et l'on confirme de source américaine que les États-Unis voteront contre l'admission de Saigon et de Hanoi puisque la candidature de la République de Corée a été amputée de l'ordre du jour. La même situation se retrouvera au conseil de sécurité qui examinera le rapport de son comité sans doute dès vendredi. Le vote négatif américain prendra alors la forme d'un veto, privilège des membres permanents du Conseil.

L'élimination de la candidature de la Corée du Sud à ce stade préliminaire des débats n'était pas inattendue. Elle a été motivée en premier lieu par l'appui donné par Moscou et Pékin à la position de la Corée du Nord, qui s'oppose à la requête de Séoul et refuse de faire elle-même acte de candidature, en estimant que l'admission à l'ONU de deux États coréens antagonistes ferait obstacle à la réunification du pays.

Mais les pays non alignés qui ont refusé d'examiner la candidature de Séoul (celle-ci n'a recueilli que sept voix sur quinze) ont aussi voulu manifester leur opposition à la procédure dite du package deal (admission en bloc) qui, dans le passé, avait sanctionné des marchés entre l'Est et l'Ouest, et en particulier entre Washington et Moscou.

Il n'est pas impossible, indique-t-on dans ces milieux, que les pays non alignés qui sympathisent avec les deux États vietnamiens cherchent à renforcer la position de ces derniers. Puisque la qualité de membres à pleins droits leur est refusée pour le moment, ils demanderaient pour eux à l'Assemblée générale un statut spécial d'observateurs comme celui qui a été conféré l'an dernier à l'Organisation de libération de la Palestine.

Un jury acquitte Gurney

TAMPA, Floride (AFP) — L'ancien sénateur Edward Gurney (républicain de Floride) a été reconnu hier non coupable de prévarication à l'issue d'un procès en Cour fédérale qui avait duré cinq mois.

Elu en 1968, M. Gurney s'était fait connaître à l'échelle nationale pendant le scandale du Watergate. Il avait fait partie de la commission sénatoriale chargée d'enquêter sur les ramifications de l'affaire et des tentatives d'étouffement du scandale par la Maison Blanche. Au cours des auditions de témoins, il avait toujours été un farouche défenseur de l'ancien président Richard Nixon, préchant le bénéfice du doute.

Par la suite, M. Gurney devait être lui-même accusé par le gouvernement fédéral d'avoir soutiré 233.000 dollars à des entreprises de bâtiment de Floride pour financer sa prochaine campagne électorale de 1974. Le gouvernement reprochait à M. Gurney d'être intervenu auprès d'organismes fédéraux pour faciliter l'octroi de prêts à ces sociétés.



Edward GURNEY

Après dix jours de délibérations, un jury composé de six femmes et de six hommes décidait d'acquitter M. Gurney de cinq chefs d'accusation: (pots-de-vin, paiements illégaux et mensonges à une Chambre de mise en accusation à trois occasions). Le jury déclarait ensuite qu'il avait été incapable de se mettre d'accord sur deux autres chefs d'accusation: (association de malfaiteurs et faux témoignage).

M. Gurney, qui ne s'était pas représenté en 1974, a laissé entendre après le verdict qu'il chercherait peut-être à obtenir un nouveau mandat en 1976.

VOICI UNE OFFRE SPÉCIALE LANÇANT LA COLLECTION DE LUSTRES ET LAMPES

IMPORTÉ PAR Westburne

LA DOUCE HARMONIE DU BRONZE ESPAGNOL ET DU CRISTAL

Pendant le mois d'août seulement, nous offrons, à un prix de rabais exceptionnel, ce magnifique lustre fabriqué par Heritage Inc. et importé d'Espagne. Venez à notre salle d'exposition; vous y découvrirez un nouveau monde de l'éclairage.



SPWLC5

AMPOULES À PRIX D'AUBAINE.

Pour la durée de cette offre seulement: ampoules de lustres, à base spéciale. 25, 40 ou 60 watts.

Seulement **30¢** chacune
Limite de 12 par client.

3845
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES NON ACCEPTÉES

Une fois le stock épuisé, on devra prévoir un délai de livraison d'environ 2 semaines.

WESTBURNE EST UN GROSSISTE NATIONAL EN APPAREILS ÉLECTRIQUES ET D'ÉCLAIRAGE

CENTRE DE L'ÉCLAIRAGE

Westburne

5200 rue de la Savane (au coin du boul. Décarie)

HEURES D'OUVERTURE: 8h30 à 17h, le jeudi: 8h30 à 21h; le samedi: 9h à 17h.

STATIONNEMENT GRATUIT

TÉL.: 341-5420

activement tourné vers l'avenir



**Eaton,
comme
le Québec,
activement
tourné vers
l'avenir**

Depuis 1925, le magasin Eaton donne le ton de la mode non seulement aux Montréalaises, mais à toutes les Québécoises. Eaton leur offre tout un choix d'articles actuels, colorés et, à l'occasion, inédits.

Ce n'est vraiment qu'avec les années soixante que notre rôle de leader dans la mode se concrétise. C'est la génération des Beatles et des «Flower Children». On s'éloigne des sentiers battus. Ce sont les années de la spontanéité, de la couleur et de la joie de vivre. Eaton entend bien faire partie de cette activité-mode!

Au magasin du centre-ville les élégants Montréalais retrouvent toutes les nouveautés de la mode contemporaine. Les magasins Eaton de banlieue sont également placés sous le signe de l'élégance.

Eaton, c'est plus qu'un magasin: c'est un mode de vie, car faire ses achats-mode chez Eaton, c'est l'art de choisir sa mode sans chercher longtemps.

Beaucoup de nos achats se font au Québec et dans le reste du Canada. Un de nos bureaux d'achat se trouve à Paris, capitale de la mode. Des acheteurs expérimentés parcourent le monde à la recherche de nouvelles idées pour parer les Québécoises.

La Québécoise est une femme active, intelligente, et qui a des idées bien à elle sur la mode. Nous n'avons qu'un but: lui plaire! Le Québec se développe, s'épanouit. Eaton aussi. C'est ce qui fait notre jeunesse!

C'est notre 50e anniversaire au Québec!

Eaton, comme le Québec, activement tourné vers l'avenir

Voilà pourquoi Eaton se plaît à faire affaires avec des compagnies québécoises intelligentes et responsables qui ont à coeur d'offrir à leurs fournisseurs, tel Eaton, une marchandise de qualité et des prix qui conviennent à la clientèle.

A l'honneur à la Jeune Montréalaise Jovi et Parktown

Jovi a opté pour le velours de coton finement côtelé; nettoyage à sec recommandé. Les tailles jeunesse habillent de 5 à 13.

1. Chasuble à corsage robe-soleil avec bavette décorée de plis surpiqués, ceinture nouée au dos. Jupe évasée à grandes poches dans les coutures latérales. Rouille ou vert.

25⁰⁰

2. Chasuble à taille empire soulignée d'une ceinture-tablier. Encolure carrée, jupe à quatre volants surpiqués rappelant l'ampleur virevoltante de la jupe espagnole. Rouille ou bleu.

33⁰⁰

3. Chasuble-tablier agrémenté de bretelles croisées au dos. Jupe mi-ample dotée de poches latérales plaquées en biais et surpiquées. Rouille ou bleu.

27⁰⁰

4. Robe très actuelle, style "jeune fille bien rangée". Le corsage plissé devant est cousu à une large ceinture qui se noue au dos. Jupe plissée avec poches coupées dans les coutures latérales. Col mandarin, manches longues montées. Rouille ou vert loden.

36⁰⁰

Les cols roulés sont de Parktown. Fin tricot d'acrylique légèrement lustré et lavable à la machine. Les manches longues et le bas sont finis d'un ourlet plat. Tons chauds d'automne: chameau, vert, rouille, gris. Tailles petite, moyenne, grande.

12⁰⁰

Eaton Centre-Ville (Jeune Montréalaise, troisième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval. Rayons 241/346

Achats en personne seulement — Servez-vous de votre carte-comptable Eaton

EATON